

Bulletin municipal

Janvier 2026

# 101

# FLAVIGNAC



Dossier

PLAQUES  
ET ÉLÉMÉNTS COMMÉMORATIFS

Mairie de Flavignac 87230

05 55 39 11 14

mairie-flavignac@wanadoo.fr

www.flavignac.fr

# Sommaire

- 03 I LE MOT DU MAIRE
- 04 I CONSEILS MUNICIPAUX
- 08 I VIE COMMUNALE
- 14 I LA PAGE DE L'ÉCOLE

## 15 DOSSIER PLAQUES ET ÉLÉMENTS COMMÉMORATIFS



- 18 I SORTI DES ARCHIVES ...
- 20 I VIE ASSOCIATIVE
- 30 I COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
- 35 I CHATAIGNERAIE LIMOUSINE
- 36 I PARC NATUREL RÉGIONAL
- 37 I SYDED
- 38 I SYNDICAT D'AMÉNAGEMENT DU BASSIN  
DE LA VIENNE
- 39 I ÉTAT-CIVIL
- 40 I MÉMENTO

## FLAVIGNAC

**Mairie de Flavignac**  
**87230 Flavignac**  
**05 55 39 11 14**  
**mairie-flavignac@wanadoo.fr**  
**www.flavignac.fr**

Bulletin municipal Janvier 2026  
Parution bisannuelle  
(Janvier et juillet)

Responsable de la publication :  
Christian DESROCHE, Maire

Rédaction :  
Mairie de Flavignac

Crédits photos :  
Couverture : ©Caroline Godot  
©Relais petite enfance (p.33), ©Mairie de Flavignac (p.8, p.10, p.12, p.13 colonne de gauche, p.14, p.15-17, p.19 la poste 2025), ©Ville de Limoges (p.13 balustrade), ©SYDED (p.37), ©Guide Charente-Maritime (p.14 classe découverte), ©Office de tourisme (p.34), ©Union Cycliste (p.28), ©Gymnastique Volontaire (p.26), ©Cadanses Folk (p.29), ©La Quincaill' & Vous (p.21 colonne de droite, p.22 colonne de gauche), ©Comité de Jumelage (p.22 colonne de droite, p.23 colonne de gauche), ©Flavignac Loisirs (p.23 colonne de droite), ©APE (p.24), ©Accueil de Loisirs (p.32), ©Syndicat d'aménagement du bassin de la Vienne (p.38), ©Les Carrioles (p.20-21 colonne de gauche), ©Les Dys'vergents (p.25), ©Châtaigneraie Limousine (p.35), ©Juliette Chalard Deschamp (p.7)

Comité de lecture :  
Valérie BETHOULE, Lucienne GAYOT,  
Agnès LAFARGE, Colette MALAGNAC,  
Christine SAZERAT

Mise en page : Mairie de Flavignac  
Impression sur papier PEFC :  
APCL Services



1<sup>er</sup> tirage : 520 exemplaires

Le bulletin est distribué par La Poste à tous les foyers de la Commune. Au cas où certains seraient oubliés par les services postaux, nous vous remercions d'en informer le secrétariat de mairie qui dispose de quelques exemplaires.





“ ”

Le 11 décembre 2025, François Gayot succombait à un malaise. Il avait seulement 44 ans. Cette triste nouvelle nous a profondément affectés. François était un enfant de Flavignac. Il avait débuté sa scolarité à l'école élémentaire et avait ensuite fait construire sa maison dans la commune. Derrière son imposante silhouette, se cachait un homme doux et gentil. Il avait rejoint l'équipe municipale en 2020, mais ses activités professionnelles l'accaparaient beaucoup. Nos pensées vont à ses enfants, à sa compagne, à sa mère, à sa grand-mère et à toute sa famille, sans oublier son père Jean-Louis lui aussi parti bien trop tôt.

La Poste a décidé de modifier l'organisation de son réseau dans le département en raison, selon la direction, d'une baisse de fréquentation, de la réduction des flux de courrier et de ses charges immobilières importantes. Cela se concrétisera par la mutation de la plupart des bureaux existants en agences postales communales ou intercommunales. Sur notre territoire, les postes des communes de Bussière-Galant, Châlus et Flavignac sont concernées par cette transformation. Ce n'est cependant que courant 2027, que le bureau de poste deviendra une agence postale intercommunale avec une ouverture minimale de douze heures par semaine. La nouvelle structure, maintenue dans la poste actuelle, serait complétée par une Agence France Services permettant aux citoyens de réaliser sur place un certain nombre de démarches administratives.

L'antenne relais multimédias est en cours d'implantation par la société Orange en haut de l'avenue des Chabannes et de la rue Pasteur. Cet équipement devrait être en service dans le premier semestre 2026 ; il accueillera à minima trois opérateurs de téléphonie mobile. Par ailleurs, je vous rappelle que le réseau téléphonique cuivre que nous connaissons depuis des dizaines d'années va être supprimé au profit du réseau fibre. La déconnexion est annoncée pour la fin du mois de janvier 2026.

A l'aube de cette nouvelle année, je veux apporter, au nom de la municipalité, tout mon soutien aux deux familles d'éleveurs de notre commune dont les cheptels bovins ont été atteints par la tuberculose. C'est le travail d'une vie qui s'écroule. Les protocoles sanitaires nationaux, stricts et appliqués à la lettre, se soldent très souvent par un abattage total. Pour le second élevage touché, le fait qu'il s'agissait de deux troupeaux distincts et matériellement séparés, a permis d'épargner une partie des animaux grâce à l'implication personnelle de l'ancien préfet de la Haute-Vienne. Souhaitons que les contrôles mis en place confirment que c'était la bonne décision.

Dans une partie de la rue Pasteur, les travaux de remplacement des canalisations d'assainissement, eaux pluviales mais aussi eau potable, réalisés par le groupement d'entreprises Pradeau TP - CMCTP, ont débuté début décembre. Prévus pour durer trois à quatre mois, ils seront suivis par un effacement des réseaux électrique, éclairage et fibre qui sera réalisé par le Syndicat Energies Haute-Vienne (SEHV) sur toute la rue.

La Commune s'est inscrite avec la Communauté de communes dans une opération de rénovation de façades dans un périmètre défini dans le centre-bourg avec un petit financement possible de la part des deux collectivités. Vous pourrez trouver les informations sur cette opération dans le présent bulletin.

2026 sera une année d'élection. Comme je l'ai déjà annoncé, après deux mandats, je ne briguerai pas de nouvelles fonctions de maire. Je souhaite vivement que la prochaine équipe assure la continuité de l'action municipale, en ayant à cœur d'investir à bon escient, et en conservant la discipline budgétaire indispensable à la bonne tenue d'une commune comme Flavignac. Il reste beaucoup de dossiers intéressants à travailler. Pour ma part, j'ai pris ma fonction de premier magistrat avec sérieux, respect et humilité. J'y ai consacré beaucoup de temps. J'ai toujours privilégié l'échange, la discussion, le consensus.

Le Conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, une très belle année 2026. Nous avons le plaisir de vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le dimanche 18 janvier à 11h00 à la salle des fêtes.

Bonne lecture.

Christian DESROCHE

### CONSEIL MUNICIPAL

19 septembre 2025

Présents : Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Claudine Pradier, François Gayot, Nora Sabourdy Schneider, Hubert Doudet, Jean François Boyer, Stéphanie Pouplier, Isabelle Bernard, Jim Tran (secrétaire de séance)

Absents avec pouvoir : Caroline Dupeyroux, René Paraud, Karine Bula-Lafont, Maud Gerbaud

Absent excusé : Benjamin Tournois

*Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.*

#### ■ Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Maire propose, s'il n'y a pas de remarque, d'adopter le PV de la précédente séance. Trois remarques sur le précédent compte rendu sont faites :

RODP ORANGE : Le Conseil municipal s'interroge sur le devenir de cette redevance. En effet, à partir de 2026, seuls des réseaux fibres seront exploités par Nouvelle-Aquitaine Très Haut Débit (NATHD) et déployés par le Syndicat mixte DORSAL. La question devra être posée aux dites structures.

Présence postale : La question est posée sur la perte d'un loyer quand le bureau deviendra agence postale intercommunale. Cette interrogation sera remontée au Président du conseil communautaire. Il est demandé d'être vigilant quant à l'installation effective d'une antenne France Service au même endroit.

Table et chaise PNR : Une table et une chaise géantes avaient été exposées au bord du lac à côté de l'aire de pique-nique dans le cadre du projet « Nos cabanes - compagnie de l'Homme debout » porté par le PNR. Il est proposé de retirer ces deux objets car la responsabilité de la commune pourrait être engagée en cas d'accident. Il sera demandé aux employés de procéder à l'évacuation.

#### ■ Préambule

Avant d'examiner l'ordre du jour, le Maire souhaite rappeler les demandes de subventions déposées auprès du Conseil Départemental et pour lesquelles ce dernier a donné l'autorisation de débuter les travaux : assainissement rue Pasteur, vitrines trésor église et remplacement du jeu pour enfants au lac.

#### ■ Adduction eau potable – Demandes d'adhésion au Syndicat Vienne-Briance-Gorre

Le SIAEP de Néon regroupant trois communes de la Communauté de communes (Néon, Saint-Maurice-les-Brousses, Janailhac), ainsi que la commune de Vicq-sur-Breuilh ont demandé leur intégration au Syndicat Vienne-Briance-Gorre à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2026. Le Syndicat VBG ayant pris une délibération favorable, il est demandé aux communes membres de se prononcer à leur tour.

#### ■ Tarif redevance assainissement

Le concessionnaire du réseau d'eau Vienne-Briance-Gorre demande aux communes si elles souhaitent modifier la redevance assainissement. Pour pouvoir réaliser des travaux d'entretien des réseaux d'assainissement, il est important d'avoir une recette nous permettant de faire plus que le minimum d'entretien de nos stations et réseaux. Il est proposé de faire évoluer le taux à 1,35 € par m<sup>3</sup> d'eau. La part fixe reste à 40 € par compteur.

#### ■ Redevance performance des systèmes d'assainissement collectif

Le mode de calcul de cette redevance n'ayant pas été envoyé aux mairies, ce dossier est reporté au prochain conseil municipal.

#### ■ Budget Commune – Versement d'une subvention au budget Assainissement

Il est proposé de verser au budget annexe Assainissement une subvention destinée à financer des dépenses de fonctionnement (étude de diagnostic des réseaux réalisée par l'intercommunalité, hydrocurage de réseaux, reprises de raccordements d'assainissement défectueux). Il est proposé de verser une subvention du budget Commune vers celui de l'Assainissement de 25 000 €.

#### ■ Admission en non-valeurs

Le service des Finances publiques nous a transmis un fichier de créances impayées qui ne peuvent pas être recouvrées au vu de leur faible montant. La somme totale s'élève à 89,50 €.

#### ■ Renouvellement d'une tondeuse

Suite à des pannes à répétition, un tracteur tondeuse est à remplacer. Deux devis ont été réalisés pour des engins neufs ou d'occasion. Le Conseil municipal souhaite un troisième devis pour pouvoir comparer. Le Maire demande au Conseil de l'autoriser à signer le devis le mieux disant après avoir réuni la commission *ad hoc* pour avis.

## ■ Restauration du mur du cimetière

Le devis de la reprise des joints et du couronnement en tuiles du mur du cimetière, le long de la rue du Brouillet proposé par l'entreprise Destermes pour un montant de 22 584 € HT est accepté. Les travaux devraient être réalisés à partir de l'automne.

## ■ Questions diverses

### Emprunt Assainissement

Les travaux d'assainissement de la rue Pasteur vont débuter fin novembre. Nous ne connaissons pas le montant de toutes les aides susceptibles d'être attribuées. Pour pouvoir financer l'ensemble de ces travaux, une consultation pour un éventuel emprunt sera faite auprès de plusieurs organismes prêteurs.

### PSC - Mutuelle santé

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026, les collectivités locales ont l'obligation de participer financièrement au volet santé de la protection sociale complémentaire de leurs agents. Le montant minimum par agent est de 15 € par mois. Pour notre commune, deux choix sont possibles : adhérer au contrat groupe négocié par le centre de gestion ou la labellisation. Le Conseil municipal décide de s'orienter vers une labellisation. Avant de délibérer, la Commune doit soumettre son choix au centre de gestion.

### Titularisation ATSEM

Le poste d'ATSEM est un emploi permanent pourvu actuellement par voie de contrat. La commune souhaiterait modifier cet emploi pour qu'il soit occupé par un fonctionnaire. Une délibération sera prise ultérieurement.

### Subvention projets école

Les enseignants ont deux projets pour l'école de Flavignac :

La réalisation d'une fresque sous le préau pour un montant total de 3 000 € avec une participation demandée de 1 200 €. Le Conseil municipal demande plus d'informations sur le projet mais se dit favorable à la délivrance de cette aide sous réserve de la fourniture des informations demandées.

Une classe de mer de deux jours à Meschers-sur-Gironde pour un montant total de 5 830 €. Une participation à hauteur de 800 € est demandée aux collectivités du RPI. Le Conseil est favorable. La participation sera versée au prorata des enfants de chaque commune.

### Décision prise par le Maire en vertu de la délégation en matière de don

Acceptation d'un don à la Commune par l'association des Parents d'élèves Graines de Marmots pour 95 € afin de financer l'achat de serviettes de table.

### Panneaux de signalisation dans le bourg

Il est proposé que la commission urbanisme, bâtiments, travaux travaille sur l'harmonisation des panneaux dans le bourg.

### Recomposition des conseils communautaires

Suite à la délibération prise au dernier Conseil, pour l'instant, il n'y a aucun retour de la Préfecture sur le nombre de conseillers communautaires pour la prochaine mandature mais il est probable que la situation sera inchangée et qu'il n'y aura que deux conseillers communautaires pour les communes de Flavignac et Saint-Maurice-les-Brousses.

## APPEL A PARTICIPATION

### Partagez vos plus belles photos pour illustrer le bulletin municipal

La couverture de votre bulletin est illustrée par la photo de Caroline Godot. Nous tenons à la féliciter pour cette magnifique prise de vue !

La Commission Culture, Communication et Patrimoine vous propose de **participer à nouveau à la couverture et/ou l'illustration intérieure du prochain bulletin municipal.**

### *Le thème retenu pour le bulletin de l'été 2026 : Les villages de Flavignac*

### Comment participer ?

Vous avez la possibilité de contribuer soit en adressant votre (ou vos) participation(s) par mail à l'adresse : [mairie-flavignac@wanadoo.fr](mailto:mairie-flavignac@wanadoo.fr) ou via le groupe Facebook « Flavignac » en suivant les indications de la gestionnaire de ce groupe lorsque vous serez appelés à contribuer.

- Format de prise de vue : horizontal ou vertical
- La meilleure résolution possible (si la photo n'est pas de bonne qualité, nous ne pourrons malheureusement pas l'utiliser)
- Bien mettre vos noms/prénoms pour pouvoir créditer la photo
- Indiquer le lieu précis de la vue
- Pour les envois par mail, vous pouvez envoyer plusieurs photos mais 1 par 1 (1 photo = 1 mail participation)

### *Date limite de dépôt des photos : 15 mai 2026*

Un jury composé de 5 personnes de la Commission choisira la photo qui illustrera la couverture du bulletin municipal, voire celles qui agrémenteront le bulletin.

Il n'y a rien à gagner, la commune ne versera pas de droits d'auteur pour cette utilisation (elle indiquera uniquement le crédit photo) : c'est donc juste le plaisir de partager !

Nous remercions chaleureusement les participants et nous vous espérons nombreux encore pour la prochaine édition.

## 12 décembre 2025

Présents : Christian Desroche (président de séance), Patrick Précigout, Claudine Pradier, Caroline Dupeyroux, René Paraud, Nora Sabourdy Schneider, Hubert Doudet, Jean François Boyer (secrétaire de séance), Stéphanie Pouplier, Maud Gerbaud, Jim Tran, Benjamin Tournois

Absentes avec pouvoir : Karine Bula-Lafont, Isabelle Bernard

*Monsieur le maire évoque avec émotion la mémoire de François Gayot, adjoint au maire, dont la disparition très brutale a provoqué la sidération au sein du Conseil municipal ; il demande d'observer un moment de recueillement.*

*Sauf mention contraire, toutes les décisions de cette séance ont été prises à l'unanimité.*

### ■ Approbation du procès-verbal de la séance précédente

Le Maire propose, s'il n'y a pas de remarque, d'adopter le PV de la précédente séance. Le PV est approuvé.

### ■ Environnement

#### Redevance de performance des systèmes d'assainissement

Cette redevance est due par les Communes à l'agence de bassin dont elle dépend (Agence de bassin Loire-Bretagne pour la commune de Flavignac). Elle est répercutée par anticipation sur chaque usager. Le tarif de base de la redevance est de 0,28 € par m<sup>3</sup> d'eau potable consommée, mais elle est modérée par un coefficient allant de 0,3 à 1 établi à partir de différents critères en fonction de la qualité de l'assainissement collectif constatée dans la commune. 1 représente le plus mauvais coefficient ; 0,3 le meilleur. Flavignac a un coefficient de 0,3, meilleur coefficient possible. La redevance versée par la Commune devrait par conséquent être autour de 1 300 € HT (ajustable en fonction de la quantité d'eau potable consommée).

#### Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2024

Chaque collectivité qui gère l'assainissement collectif doit établir un rapport annuel sur le prix et la qualité du service qui doit être présenté au Conseil.

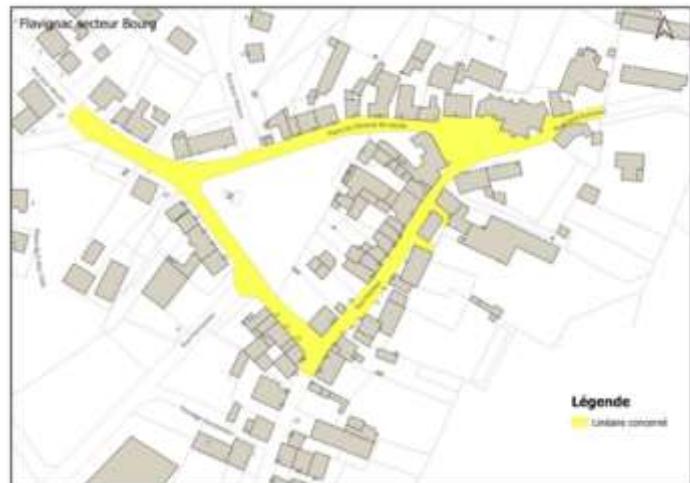
#### Convention de passage

Un terrain privé, traversé par un réseau public d'eau pluviale, a été vendu récemment dans le village d'Eynanças. Le Conseil autorise le maire à signer une convention de passage de cette conduite publique avec le nouveau propriétaire.

### ■ Opération façades

Dans le cadre du programme Petites villes de demain concernant les communes de Néon et Châlus, la Communauté de communes a décidé de mettre en place pour les communes qui le souhaitent une opération d'aide au ravalement de façades au sein de périmètres délimités dans les parties anciennes des bourgs (voir ci-joint le périmètre retenu pour le bourg de Flavignac).

Ce programme s'étalera sur 5 ans, à raison de deux opérations financées par commune adhérente et par an (soit au maximum 10 opérations par commune sur 5 ans). Chaque opération peut bénéficier d'une aide de 20 % de la part de la Commune et de 20 % de la part de la Communauté de communes, plafonnée à 6 000 € au total par dossier. Tous les détails et conditions d'octroi des aides sont disponibles auprès de la mairie, de la Communauté de communes ou de Soliha, prestataire de la Communauté pour cette opération.



### ■ Finances

#### Budget commune - Délibération modificative n° 1

Des recettes supplémentaires de 37 096 € ont été enregistrées. Le Conseil décide de les affecter pour partie à l'achat d'un nouveau tracteur tondeuse, à la réalisation de nouveaux sanitaires pour l'usine GR INOVA, dont les bâtiments sont propriété communale. Par ailleurs, en raison de compléments décidés dans l'enrochement de la digue du lac, le Conseil décide d'inclure ces travaux dans la section investissement. Une somme identique est défalquée du programme de restauration du mur du cimetière, le devis retenu étant moins élevé que les prévisions.

## Budget assainissement - Délibération modificative n° 2

Une subvention de 70 069 € a été notifiée par l'Agence de l'eau. Le Conseil l'affecte en investissement et décide de réduire d'autant le montant de l'emprunt prévu. En fonctionnement, il convient d'abonder les dépenses liées à un emprunt à taux indexé sur le livret A.

## Budget 2026

Le Conseil autorise le maire, dans l'attente du vote du budget 2026, à engager le cas échéant des dépenses d'investissement à concurrence de 25 % des sommes votées en 2025.

## Sécurisation des abords de l'école - Avenant 1

Le Conseil municipal décide de valider un avenant de 2 697,50 € HT concernant le chantier de sécurisation piétons à l'angle des rues Saint-Fortunat et Michelet. Ce dépassement est dû à l'intégration des marquages au sol qui ont été réalisés.

## Nouvelle régie municipale

Sur la demande de la trésorerie, le Conseil décide de créer une nouvelle régie municipale multi-activités à la mairie pour résoudre certains problèmes de gestion courante (chèques de cautions, photocopies, perception d'espèces, enregistrement de dons...).

## **Personnel communal**

### Protection sociale et contribution aux assurances complémentaires

Le Conseil décide de fixer à 30 € par mois et par agent la contribution de la Commune (pour les agents ayant souscrit une mutuelle labellisée).

### Création de postes

Le Conseil municipal décide de créer un premier poste d'adjoint technique à 30,50 heures pour travailler notamment en classe de maternelle et à la garderie. Un second poste d'adjoint technique sera créé à 35 heures pour remplacer un agent qui a demandé sa mutation.

## **Patrimoine**

### Opération *Le plus grand musée de France*

La Commune décide de concourir à l'opération *Le plus grand musée de France* supportée par la Sauvegarde de l'Art français (SAF), association nationale qui a déjà aidé la Commune par l'octroi d'aides importantes (deux fois pour l'église de Texon, une fois pour celle de Flavignac). La présente opération, sous forme d'un concours, peut permettre d'obtenir une somme de 8 000 € destinée à la restauration d'objets ou de mobilier patrimoniaux. Le Conseil propose un dossier en vue de la restauration d'une partie du mobilier de l'église de Texon (maître-autel, chaire à prêcher...).

## Don objets liturgiques

Le Conseil accepte le don de différents objets liturgiques en argent, métal argenté, verre... offerts par la famille de Monsieur Jean Mouveroux, autrefois possessionné à Texon. Les objets seront inscrits dans l'inventaire des biens communaux et, conformément à la volonté des donateurs, affectés aux églises de la Commune. Le Conseil remercie vivement les donateurs.

## **La Poste**

A la suite du dernier Conseil municipal, la Communauté de communes a fourni de nouvelles précisions sur le projet de transformation du bureau de poste en agence postale intercommunale, sur la prise en charge de l'opération, le recrutement et le financement du personnel, l'installation d'une Maison France Services avec l'agence dans les locaux de la poste actuelle, qui seront loués par la Communauté de communes à la Commune de Flavignac. L'opération n'interviendrait qu'à partir du milieu de l'année 2027. Le Conseil approuve ce projet.

Vote : 1 contre, 2 abstentions

## **Questions diverses**

### Construction de logements adaptés

Le Conseil décide de candidater auprès de l'ODHAC pour une nouvelle opération de construction de logements adaptés pour personnes âgées ou handicapées dans le cas où un septième programme serait décidé. Le terrain communal, acquis il y a quelques années, qui pourrait être proposé se trouve au-dessus de la maison des associations.

### Budgets 2026

Les Conseils municipaux seront renouvelés au mois de mars 2026. Il est proposé de voter les budgets 2026 avant les élections municipales.

### Dons

Pour information, le Maire indique avoir reçu trois dons de 30 €.



### EFFACEMENT DE SEUILS SUR L'ARTHONNET



De nombreux moulins existaient jadis sur la rivière l'Arthonnet. Toutefois, la majeure partie de ces ouvrages sont aujourd'hui désaffectés ou reconvertis, ce qui pose des problèmes de gestion et d'entretien (seuils dégradés, retenues envasées...), et cette situation participe fortement à dégrader le milieu aquatique.

La directive cadre sur l'eau introduit, en 2000, la notion de la continuité écologique d'un cours d'eau. Celle-ci est définie comme la libre circulation des organismes vivants et leur libre accès aux zones indispensables à leur reproduction, leur croissance, leur alimentation ou leur abri, le bon déroulement du transport naturel des sédiments ainsi que le bon fonctionnement des réservoirs biologiques. Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) réalise chaque année des effacements de seuils existants sur les cours d'eau. Deux seuils ont été supprimés sur la commune : au moulin des Mingoux et à l'emplacement du moulin disparu d'Eyveaux. Ces travaux, réalisés par l'entreprise Colas, sont financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.



### AMÉNAGEMENT DE SÉCURITÉ AU CARREFOUR DE L'ECOLE

Le carrefour rue Saint-Fortunat / rue Michelet, aux abords immédiats de l'école a été aménagé afin de sécuriser le cheminement des enfants et de créer un quai pour les bus scolaires. L'opération visait aussi à obliger les automobilistes à modérer leur vitesse, souvent très excessive, notamment pour les véhicules arrivant de Rilhac-Lastours. La largeur de la rue Saint-Fortunat a ainsi été réduite près du carrefour et un nouveau stop a été mis en place. Par ailleurs, sur la route de Lavignac, les panneaux d'entrée et sortie du bourg ont été déplacés avec un marquage au sol et un rétrécissement visuel de la rue. Enfin, la limitation de vitesse à 20 km/h a été clairement inscrite sur la chaussée aux différentes entrées de la zone de partage dans le centre du bourg. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas et le marquage au sol par la société Aximum. Le montant est de 38 000 € HT, subventionnés à 40 % par les amendes de police. Des plantations complémentaires seront réalisées d'ici le printemps.



### ENROCHEMENT DU LAC

50 ans après la mise en eau du lac, les protections de pierre de la digue du lac Saint-Fortunat montraient quelques signes de faiblesse. La municipalité a décidé de rénover et compléter cet enrochement pour empêcher l'érosion de la berge. De plus, cette consolidation de la berge offre un abri pour la faune piscicole face aux prédateurs de plus en plus nombreux sur le lac. L'opération a été confiée à l'entreprise locale Gatard TP et a nécessité deux semaines de travail pour la mise en place de 360 tonnes de rochers. Le coût est de 16 000 € HT. Nous remercions tous les promeneurs qui fréquentent le lac et en font le tour, d'éviter de marcher sur la digue afin de laisser le temps à la pelouse de se régénérer et à la terre de se tasser.

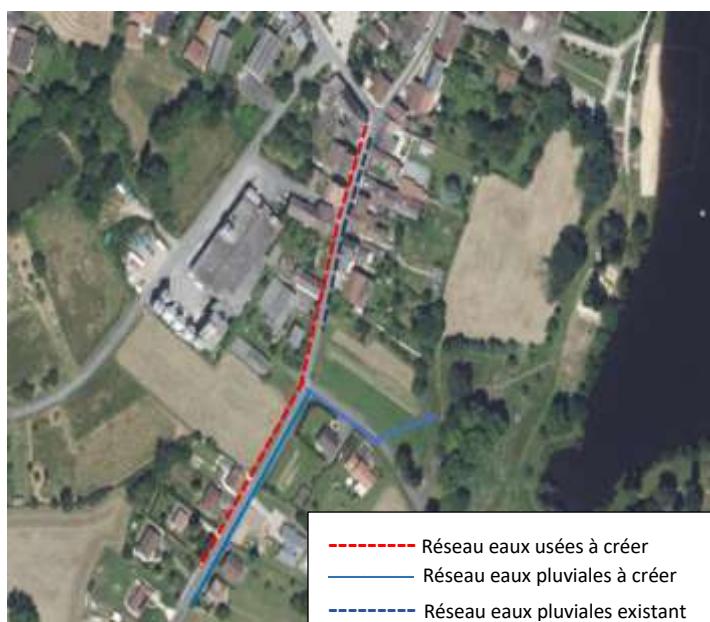


## TRAVAUX ASSAINISSEMENT ET EAUX PLUVIALES RUE PASTEUR

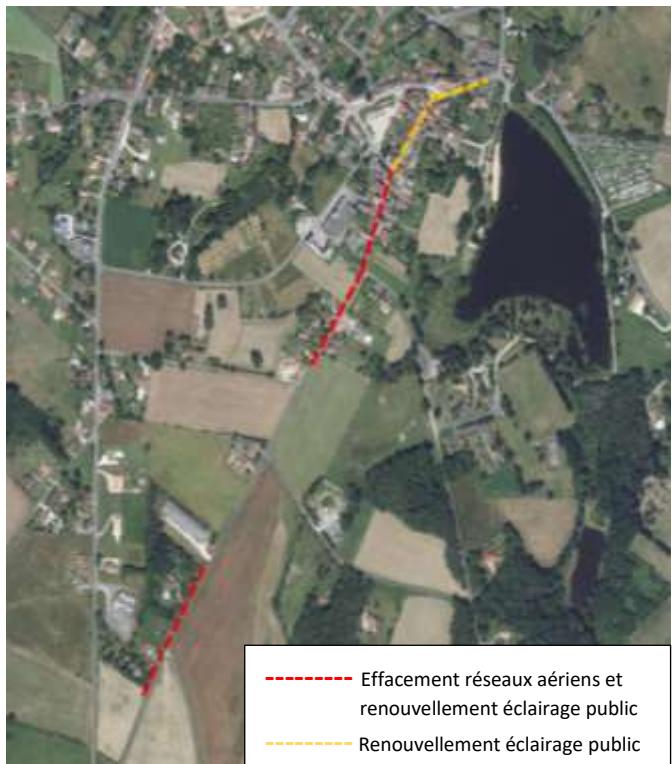
La commune continue d'améliorer et compléter son réseau d'assainissement avec le renouvellement d'une canalisation d'eaux usées de la rue Pasteur entre les carrefours de la place du Général de Gaulle et la rue Haute-du-Bourg. Dans cette portion, est également créé un réseau séparatif eaux usées/eaux pluviales entre le carrefour de la place du Général de Gaulle et la rue du 19 mars 1962 (route du stade). Ces travaux devraient durer environ quatre mois. Le Syndicat Vienne-Briance-Gorre (VBG) en profite pour remplacer le réseau d'eau potable. Après appel d'offres, le chantier, sous maîtrise d'œuvre du cabinet Larbre Ingénierie, a été confié au groupement d'entreprises Pradeau TP / CMCTP. Cette réalisation bénéficie de subventions par l'agence de l'eau Loire Bretagne et par le département de la Haute-Vienne.

Les riverains concernés doivent s'assurer que les eaux pluviales sont bien séparées des eaux usées dans leurs installations en domaine privé et ce jusqu'au droit du domaine public comme l'exige la réglementation. La commune comprend la gêne qu'occasionnent ces travaux, mais ceux-ci sont indispensables pour remplacer des installations, âgées maintenant de plus de cinquante ans.

Ces travaux sont nécessaires car les conduites existantes vieillissent mais aussi et surtout pour éviter que les eaux pluviales arrivent à la station d'épuration.



## TRAVAUX EFFACEMENT RÉSEAUX ET RENOUVELLEMENT ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE PASTEUR



A la suite de ces travaux d'assainissement, le Syndicat Energies Haute Vienne (SEHV) va réaliser un effacement des réseaux électrique et fibre sur toute la longueur de la rue Pasteur. En même temps, il sera procédé au renouvellement de l'éclairage public avec pose de candélabres et remplacement des lanternes existantes par des appareils équipés de lampes led, plus économiques. Cela conduira à une harmonisation des points lumineux de la rue Pasteur, de la place de l'Eglise et de la rue Saint-Fortunat avec ceux existants place du Général de Gaulle. Ces travaux sont réalisés par l'entreprise Batifoix sous maîtrise d'ouvrage du SEHV. Le câblage de la fibre sera réalisé par des entreprises privées pour le compte de DORSAL. La commune prend en charge le financement de l'éclairage public et est subventionnée en partie par le Conseil départemental. Les travaux devraient durer environ 6 mois, dont 3 à 4 mois pour les opérations de génie civil.

**Nous vous demandons d'être vigilants et patients car la rue Pasteur va connaître une période de travaux qui s'étalera jusqu'en octobre 2026.**



## TRAVAUX DE VOIRIE



En 2025, les travaux de voirie ont concerné 3 routes communales : rue Parmentier (photo ci-dessus), une partie de la rue Mozart réalisée en enrobé à chaud (photo ci-dessous) et une partie de la voie communale de Bas-Texon. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise Colas. En accompagnement de ces travaux, le traçage des passages piétons et des bandes stop ont été refaits rue Jean Moulin et avenue Jean Jaurès. Ces travaux, réalisés par la société Aximum se sont élevés à 94 000 € HT subventionnés à 40 % par le Conseil départemental de la Haute-Vienne.



## UN NOUVEAU JEU POUR ENFANTS AU LAC

Cet automne, la commune a procédé au remplacement d'un ensemble ludique pour enfants près du lac. La nouvelle installation répond aux normes les plus récentes, ce qui n'était plus le cas pour le module précédent vieux de plusieurs décennies. Réservé aux enfants de 3 à 12 ans, toujours sous la surveillance d'un adulte, le nouveau jeu a été fourni et monté par la société PCV Collectivités spécialiste de ce type d'infrastructures. D'un montant de 26 368 € HT, l'installation devrait bénéficier d'une subvention du Conseil départemental en 2026.



## RÉHABILITATION D'UN MURET ENTRE FLAVIGNAC ET LES CARS

Les Chantiers des Chemins Jacquaires ont été créés en 1997 afin de redonner vie au petit patrimoine bâti. Les ateliers et chantiers d'insertion (ACI) permettent à des demandeurs d'emploi de travailler tout en bénéficiant d'un suivi socio-professionnel pour une durée maximale de deux ans.

La municipalité a décidé de confier à cette association la réhabilitation d'un muret en pierres sèches en bordure d'un chemin public, situé entre les villages de Beyrand et Lascaux, permettant également de relier directement à pied le lac Saint-Fortunat et le château des Cars.

Ce chemin est désormais aussi utilisé par le sentier de grande randonnée (GR89) appelé également « chemin Michel de Montaigne ». Il permettra de joindre à très longue distance Lyon à Bordeaux, lorsque le balisage dans les départements de Dordogne et Gironde sera réalisé.

Le montant de ces travaux est de 6 000 €.



## EMBAUCHE D'UN NOUVEL AGENT



Un agent a été récemment recruté par la Commune pour remplacer un employé communal.

Franck Marchat a été recruté en tant qu'agent technique polyvalent au 24 mars 2025.

Il remplace Jérôme Deconchat muté dans une autre collectivité. Avant d'intégrer la fonction publique territoriale, Franck était ouvrier agricole.

## OBLIGATIONS POUR L'ENTRETIEN D'UN TERRAIN BATI OU AGRICOLE

Les propriétaires et les exploitants de terrains bâtis ou agricoles doivent veiller à la propreté, la sécurité et au respect de la réglementation locale, notamment concernant la gestion des déchets, l'entretien de la végétation, la prévention des nuisibles et le respect de l'environnement. Des obligations spécifiques s'appliquent selon la nature du terrain afin d'assurer salubrité, sécurité, bon état agronomique et conformité aux règles d'urbanisme et environnementales.

**Le débroussaillage est vivement recommandé pour diminuer les risques d'incendies à proximité d'une zone boisée ou habitée sur une distance de 50 mètres.**

Les terrains agricoles doivent également être entretenus pour préserver leur état, contrôler les plantes invasives et gérer correctement les déchets. Le respect des obligations environnementales et des servitudes est également essentiel pour éviter toute sanction.

En cas de manquement à ces obligations, la commune peut adresser une mise en demeure, voire engager des travaux d'office à la charge du propriétaire ou de l'exploitant. Des sanctions pénales ou administratives peuvent également être prononcées (amendes, suspension d'aides, etc.).

**En résumé, entretenir son terrain bâti ou agricole relève à la fois d'une obligation légale, environnementale et citoyenne. En période de sécheresse, les incendies peuvent se produire n'importe où, défigurer les paysages et détruire la faune et la flore.**

## NOUVELLE ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE A FLAVIGNAC



Charpente  
Agencement intérieur  
Mobilier bois  
Parquet  
Neuf & restauration



Atelier 2B

Charpente - Ebénisterie  
Baptiste Boyer  
atelier2b.contact@gmail.com  
06.51.16.63.37  
FLAVIGNAC



## RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE LOGEMENTS ODHAC HAMEAU SAINT-FORTUNAT



L'ODHAC, propriétaire des 10 logements situés au Hameau Saint-Fortunat réalise depuis cet automne des travaux afin de rehausser l'étiquette énergétique de ces pavillons, de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer le confort des locataires.

Les travaux consistent en une isolation par l'extérieur et dans les combles, en la pose de chauffe-eaux thermodynamiques. D'autre part, il est procédé au remplacement des huisseries et à la mise en place de radiateurs avec détecteur de présence.

La municipalité se réjouit que ces travaux aient pu être réalisés car les locataires se plaignaient régulièrement de factures élevées d'électricité liées au chauffage.

Rappelons que ces constructions datent de 1975-1976.



## INAUGURATION DES AMÉNAGEMENTS DU CENTRE-BOURG

Les travaux d'aménagement du bourg de Flavignac, réalisés en plusieurs tranches entre 2021 et 2024, ont été officiellement inaugurés le 5 septembre 2025 en présence du sous-préfet de l'arrondissement Laurent Monbrun, de Stéphane Delautrette, député de la circonscription, de Christian Redon Sarazy, sénateur, et de nombreux élus du territoire.



Dès 2020, la Commune de Flavignac avait en effet choisi un projet résolument écologique et novateur proposé par l'Agence Talpa de Saumur. Cette agence, régulièrement récompensée (Festival des Jardins de Chaumont-sur-Loire, 2006, 2018 ; Victoires du Paysage 2016, 2018, etc.) agit en faveur d'un urbanisme durable et d'une approche éco-paysagère des parcs, jardins et espaces publics. Si les préoccupations premières des habitants et des élus portaient sur la volonté d'améliorer le cadre de vie et l'aspect des espaces publics où vieux ciments et goudrons vieillissants et dégradés régnait en maîtres, de mettre en valeur le bâti ancien, de résoudre des problèmes de circulation, il est très vite apparu nécessaire de s'attaquer aussi aux défis posés par le changement climatique (fortes chaleurs, récurrence des sécheresses...).

Même si elles pouvaient sembler assez radicales, les réponses de l'agence Talpa à ces problématiques ont paru intéressantes : remplacement des trottoirs traditionnels par des bandes de pavés enherbés, suppression des surfaces imperméabilisées (goudrons, bétons, etc.) partout où c'était possible, institution d'un espace partagé dans lequel la vitesse est limitée à 20km/h, réduction de largeur des bandes de roulement afin d'inciter les conducteurs à ralentir et afin de favoriser le partage des espaces publics par les différents usagers ; mise en place de plantes annuelles ou vivaces en massifs ou en pied de façades et réintroduction d'arbres, dont des fruitiers, et d'arbustes variés, en complément de ceux existants, presque tous conservés.

Préalablement aux aménagements de surface, tous les réseaux avaient été réhabilités, renouvelés et complétés si nécessaire. Au final, ce ne sont pas moins de 15000 m<sup>2</sup> d'espaces publics dans le bourg qui ont été traités.

Ainsi rénové, le bourg de Flavignac a indéniablement meilleure allure et paraît beaucoup plus avenant, comme le soulignent régulièrement habitants et visiteurs.

## MANIFESTATIONS ESTIVALES 2025

Les manifestations 2025 ont permis à des milliers de personnes de venir et parfois de découvrir notre commune.

Le **Festival des Carrioles** a connu une très belle fréquentation avec environ 6 000 personnes sur 3 jours. Ce festival est devenu un moment incontournable dans la vie de la commune et de la région avec une très bonne organisation, une belle programmation et cette année une météo assez favorable qui a contribué à la pleine réussite du festival, succès amplement mérité.

Quelques jours plus tard, la **Fête du 15 août** a drainé un nombreux public notamment avec le feu d'artifice toujours aussi prisé à la nuit tombée.

A la fin du mois d'août, le **Cirque Baraka** avait élu domicile sur l'esplanade de la salle des fêtes pour trois jours de représentations. La manifestation a été un peu contrariée par la météo fraîche et humide qui n'a cependant pas empêché les spectacles de très grande qualité d'afficher complet. Merci aux organisateurs et responsables de nous avoir fait l'honneur de choisir Flavignac et le lac Saint-Fortunat pour cet évènement très particulier puisqu'il s'agissait pour ce cirque de marquer et fêter en beauté ses dernières représentations. En effet, le cirque BARAKA après une dizaine d'années d'activités et de nombreuses tournées tant en France qu'à l'étranger a décidé d'arrêter son aventure. Gageons qu'il s'agit pour les artistes, les animateurs et les responsables de lancer de nouveaux projets et que nous aurons l'occasion de les revoir à Flavignac ou ailleurs !

A la mi-octobre, la **Fête du Cidre**, devenue au fil des ans un rendez-vous incontournable de l'automne, a offert à un public toujours aussi nombreux et fidèle vide grenier, artisanat, fabrication et vente de jus de pomme. A cette occasion, la commune a accueilli une forte délégation de Dietenhofen, commune jumelée d'Allemagne, qui a pu découvrir la manifestation.

*Nous tenons à remercier chaleureusement Alain et Nora Schneider qui mettent régulièrement à disposition de ces organisations, leur terrain situé à côté de l'esplanade de la salle des fêtes. Nous remercions bien sûr aussi les organisateurs des différentes associations et tous les bénévoles qui par leurs contributions participent de manière irremplaçable à l'animation et à la vie de la commune.*

## REGARD SUR DOMINIQUE FONTENEAU, ARTISTE PEINTRE PLASTICIEN ET MAITRE VERRIER

*Saviez-vous que Flavignac compte parmi ses habitants un artiste accompli aux prix prestigieux ?*

Et pas des moindres, une mention prix PM DUPUY en février 2025 à Art capital au salon de la Société des Artistes Français, une médaille d'or de la Société Académique Arts, Sciences et Lettres décernée en octobre dernier, pour ne citer que les dernières. La consécration de Dominique Fonteneau s'étend dans différentes disciplines. Après des études aux Beaux-arts d'Angers (49) dont il est originaire, cet artiste s'est tout d'abord illustré dans l'art monumental en œuvrant aux différents postes de travail permettant la réalisation d'un vitrail. C'est cette activité qui le porte en 1994 à Limoges, où il s'attache, au sein de *l'Atelier du Vitrail*, à la restauration et la création dans des monuments comme l'église du Sacré-Cœur de Limoges ou encore la cathédrale Saint-Pierre-de-Poitiers.

Il travaille parallèlement sur des recherches d'expressions picturales (peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, crayon, etc.) ainsi qu'à la sculpture. De natures mortes en peintures sombres, reflets des accrocs de sa vie, après s'être attaché aux regards, il croque et sublime aujourd'hui les expressions de visages. Saisissantes, c'est peut-être ce simple mot qui qualifie les peintures de ce Flavignacois.

Installé à Flavignac depuis 2017, l'artiste l'affirme : « J'habite dans un village sympa ». Il vous invite à aller à sa rencontre lors de ses différentes expositions. Vous pourrez admirer également ses dernières créations Place des Bancs, à Limoges où une balustrade en ferronnerie d'art sera ornée de ses verres peints et cuits, symboles des arts du feu et d'un savoir-faire local qui a traversé les siècles.



Site personnel :

<https://fonteneaudominique.wixsite.com/website>

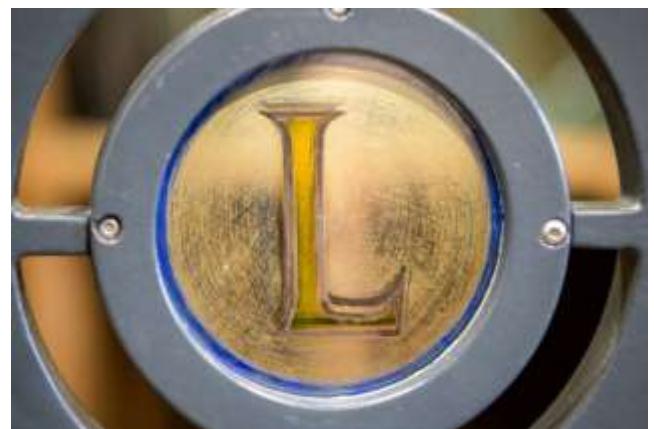
Limoges s'écrit en lettres de feu place des Bancs :

<https://limoges.fr/actualites/limoges-secrit-en-lettres-de-feu-place-des-bancs>

“

*C'est à travers ce regard que nous percevons et partageons des émotions, des expériences et des réalités subjectives. Cette dimension intersubjective crée une connexion intime entre l'œuvre et l'observateur, rendant chaque interaction unique et personnelle.*

Dominique Fonteneau



*Verre peint cuit ornant la balustrade de la Place des Bancs, Limoges*

### Le fonds de Lomérie : des archives concernant Flavignac enfin accessibles

A la fin des années 1950, la famille Labrouhe de Laborde, qui occupe le château de Faye depuis un siècle et demi, le met en vente. Paul de Laborde décide alors de donner à la Société archéologique et historique du Limousin une grande partie des archives qui y sont conservées. Ce fonds concerne principalement la famille de Lomérie qui vécut sur le domaine du 15<sup>e</sup> siècle jusqu'en 1690, puis la famille Villoutreix de Faye qui lui a succédé jusqu'au début du 19<sup>e</sup> siècle. Ces documents apportent non seulement beaucoup de renseignements sur ces familles de Flavignac, mais aussi sur de nombreux lieux de la commune (Faye, Lambaudie, Leugratte, La Ribière, etc.) et des communes environnantes. 70 ans après ce don, ces documents, déposés aux Archives départementales de la Haute-Vienne\*, ont été classés par Robert Chanaud, ancien directeur des archives et seront prochainement accessibles pour les chercheurs et les amateurs.

\* Archives départementales de la Haute-Vienne, 118 J., *Fonds de Lomérie (Société archéologique et historique du Limousin)*, 1366-1926, Répertoire numérique détaillé par Robert Chanaud, Limoges, 2025.

### RENTRÉE 2025-2026

La rentrée scolaire de septembre a connu un effectif stable sur le RPI par rapport à l'an dernier. L'école de Flavignac accueille 66 enfants répartis en 3 classes : 35 enfants en maternelle, 16 enfants en CP et 15 enfants en CM2. Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) Flavignac-Lavignac-Les Cars compte 114 enfants scolarisés. Pas de changement dans l'équipe éducative à Flavignac.



### PROJET FRESQUE

Les élèves de l'école réaliseront une fresque murale collective sur le thème des oiseaux et des hirondelles, symboles de liberté, de migration et de biodiversité. Cette œuvre viendra embellir un mur de l'école tout en sensibilisant les élèves à la richesse de la faune locale. En partenariat avec la Fédération des chasseurs et la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), ils découvriront également le rôle des oiseaux dans les écosystèmes et l'importance de leur protection. La première intervention sera celle de la Fédération des chasseurs le 5 décembre avec l'opération « hirondelles et biodiversité » (animation, fabrication de nichoirs, installation de bac à boue).

Ce projet croise arts visuels, sciences, éducation à l'environnement et expression artistique, tout en favorisant la coopération et le vivre-ensemble. L'illustrateur retenu pour ce projet est Rémi Maligne.



### CLASSE DÉCOUVERTE

Un voyage scolaire de deux jours à Meschers-sur-Gironde les 29 et 30 juin 2026 va être organisé pour les classes de GS/CP et GS/CM2. Ce séjour comprendra notamment la visite du zoo de La Palmyre, des activités pédagogiques autour du thème de la mer, ainsi qu'une activité nautique (paddle) pour les élèves les plus âgés.

La classe de PS/MS rejoindra ses camarades pour la visite du zoo qui aura lieu le 30 juin.



### PLANTATIONS « HAIECOLIER »

L'opération « Haiecolier », mise en place par la Fédération des chasseurs de la Haute-Vienne, tend à sensibiliser les écoliers à la biodiversité, en replantant des haies sur des parcelles communales, dans le but de procurer abri, sécurité et nourriture à la faune sauvage. Cette opération a aussi un but pédagogique, en sensibilisant les enfants à la préservation de la biodiversité. Les écoliers, aidés par quelques bénévoles de la société de chasse et des parents ont donc planté différents arbustes dans la tranchée préparée par les employés communaux. Nous remercions la Fédération de chasse de la Haute-Vienne qui a fourni les plants.



# PLAQUES ET ÉLÉMENTS COMMÉMORATIFS DE FLAVIGNAC

*Le 5 septembre dernier, les travaux d'aménagement du centre-bourg ont été inaugurés en présence des parlementaires de la circonscription et de différentes personnalités représentant l'Etat, le département de la Haute-Vienne, etc. Ce fut l'occasion de dévoiler une plaque commémorative saluant la fin des travaux et rappelant les contributions des différents partenaires. La pose de cette nouvelle plaque nous donne l'occasion de recenser et commenter les éléments commémoratifs du même type que l'on peut trouver à Flavignac.*

## INAUGURATION DE L'AMÉNAGEMENT DU BOURG (2025)



De façon plutôt inhabituelle, cette plaque, installée près du restaurant Le Saint-Fortunat, évoque et décrit brièvement la nature des travaux mais ne liste pas, comme il est de coutume, les personnalités ayant procédé à l'inauguration. Si les concepteurs et maître d'œuvre sont signalés, c'est surtout la liste des organismes financeurs qui apparaît à travers les logos.

## PLAQUE COMMÉMORANT LA PLANTATION D'UN TILLEUL DE BAVIÈRE, AU MOMENT DE LA CONCLUSION DU JUMELAGE ENTRE FLAVIGNAC ET DIETENHOFEN (2005)

Après de longues discussions, Flavignac conclut au printemps 1982 un jumelage avec une commune allemande de Moyenne Franconie (Bavière). Le partenariat fut d'abord ratifié au printemps à Dietenhofen où un arbre fut planté sur la place de Flavignac.

En retour, à l'automne, une délégation allemande vint à Flavignac et un tilleul de Bavière fut installé sur la place de Dietenhofen. En 2005, une plaque explicative rappelant cet évènement fut posée auprès de l'arbre devenu majestueux.



Un autre objet offert par notre commune jumelle se trouve dans l'espace public, accroché à la mairie : il s'agit d'une enseigne indiquant la distance entre Flavignac et Dietenhofen en bois sculpté en partie peint, offerte dans les années 1980. On peut y voir le petit berger sonneur de trompe, emblème de Dietenhofen et une reproduction miniature de l'église du lieu.

## PLAQUE DÉSIGNANT LA SALLE DU 3<sup>ème</sup> ÂGE COMME LE FOYER GASTON VERGNAUD (1989)

Gaston Vergnaud était encore maire lorsque, avant de quitter ses fonctions en 1989 à l'issue de son troisième mandat, il obtint la promesse que la salle dévolue au club du 3<sup>ème</sup> Âge porterait son nom. On dit même qu'il s'occupa personnellement du choix de la plaque, apposée à l'angle de la salle des fêtes, et fit lui-même graver le texte.



## PLAQUE COMMÉMORANT LA MISE EN PLACE APRÈS RESTAURATION DU RETABLE DE L'ANCIEN HÔPITAL DE LIMOGES (1994)



Alors que la ville de Limoges se lançait dans la construction de sa nouvelle bibliothèque, le service des Monuments historiques fut chargé de trouver un point de chute pour un retable de la chapelle vouée à la destruction de l'ancien hôpital général. Son église s'y prêtant bien, Flavignac reçut le meuble. C'est le ministre de la culture en personne qui vint l'inaugurer, ministre qui était aussi maire du 13<sup>ème</sup> arrondissement de Paris, mairie qui avait fort opportunément envoyé en colonie, au bon air de la campagne, nombre de ses enfants cette année-là. Les commerçants de Flavignac de l'époque ont gardé de ces séjours de l'été 1994 des souvenirs quelque peu mitigés.

### PLAQUE INFORMATIVE DE LA SÉPULTURE GALLO-ROMAINE DE LA RIBIÈRE (VERS 1950)



En avril 1950, un agriculteur, André Camus, voulant supprimer une pierre, marquant de temps immémorial, des limites entre des parcelles récemment regroupées, mit au jour une tombe gallo-romaine dont seul le couvercle était apparent et faisait office de borne.

Le mobilier fut donné à la commune et le coffre funéraire de granit, présenté sous forme d'un curieux petit monument, érigé près de ce qui était alors encore la mairie pour quelques années. L'ancienne plaque en tôle émaillée très abîmée fut remplacée vers 2000 par l'actuelle en cuivre, qui reprend le même texte.

## PLAQUE DÉSIGNANT LA BUVETTE DU PLAN D'EAU COMME LA SALLE JACKY DURAND (1994)



C'est sur la proposition de l'Union cycliste de Flavignac, que fut décidé en 1994 de donner le nom de Jacky Durand, cycliste professionnel alors en plein ascension, à la buvette du plan d'eau.

### PLAQUE SIGNALANT LA PLANTATION D'UN ARBRE OFFERT A LA COMMUNE POUR CÉLÉBRER LES 100 ANS DE GROUPAMA (RUE JEAN RATEAU)



## PLAQUE SOUVENIR EN HOMMAGE À BRIGITTE PETIT

Brigitte Petit, ancienne cantinière à Flavignac, devenue bibliothécaire après une formation professionnelle, était très appréciée de tous. Elle joua un rôle très important dans le développement des médiathèques locales ; son nom fut très logiquement donné à celle de Flavignac. La plaque émaillée illustre un poème de Ronsart dont les vers dessinent les pétales de la rose.



## PLAQUE DE LA SALLE FRANÇOIS ROUGERIE, BIENFAITEUR DE LA COMMUNE (VERS 1998)

Pendant de longues années, François Rougerie fut un employé municipal discret, chargé notamment de l'entretien du cimetière. Sans descendance, il légua à la commune en 1993 une forte somme d'argent avec le souhait que cela serve pour les enfants.

Ce n'est que quelques années plus tard, vers 1996, que la nouvelle municipalité eut connaissance de ce legs, et s'avisa de donner le nom du donateur à la salle du restaurant scolaire, juste construit.

## PLAQUES DU MONUMENT AUX MORTS



## SÉRIE DE SEPT PLAQUES POSÉES AU DESSUS DE LA PLAGE ET COMMÉMORANT LE 50<sup>ème</sup> ANNIVERSAIRE DE LA MISE EN EAU DU LAC SAINT-FORTUNAT (2023)

Différents thèmes sont abordés dans cette série, l'histoire, la légende, la faune, les fêtes, les activités sportives et de loisirs, etc.



Mais indéniablement, le monument commémoratif le plus important de cet ensemble reste le monument aux morts érigé entre 1920 et 1922, après la Grande Guerre ; il dut malheureusement être complété après la seconde guerre mondiale et la guerre d'Algérie.

*Ainsi chacune de ces plaques, qu'elles soient modestes ou plus élaborées, illustre un fragment plus ou moins important de l'histoire de la commune et perpétue le souvenir, parfois amusant, parfois anecdotique, parfois tendre et émouvant, de personnes, d'évènements, dont quelqu'un a pensé qu'il était important d'en noter la mémoire.*

De 2001 à 2007, la commune de Flavignac a procédé à la tâche fastidieuse — mais ô combien nécessaire pour une bonne administration ! — du tri et du classement de ses archives. Ce travail a été effectué par un groupe de conseillers municipaux et par les secrétaires, sous la surveillance et avec les conseils du service des Archives départementales de la Haute-Vienne.

Flavignac est ainsi, encore aujourd’hui, l’une des rares communes haut-viennoises de moins de 2 000 habitants à disposer de ses archives en ordre. Cela nous permet de vous faire connaître à travers ce bulletin quelques curiosités, dossiers particuliers ou inattendus sortis des archives municipales...

JFB

## LA POSTE DE FLAVIGNAC A 100 ANS

Au moment où, un peu partout en France, on fête le centenaire de l’Art Déco, ou plus exactement de la tenue à Paris en 1925 de la grande *Exposition internationale des arts décoratifs et industriels modernes*, la commune de Flavignac se devait de célébrer aussi le centenaire d’un de ses bâtiments publics importants : l’immeuble de la poste, ostensiblement implanté sur le nouveau champ de foire, créé quant à lui une trentaine d’années plus tôt vers 1895.

Le dossier de la construction d’une toute nouvelle poste à Flavignac date des années 1924-1928<sup>1</sup>. Le Conseil municipal s’était préoccupé en fait de bâtir un tel bâtiment dès juin 1914 et avait évoqué plusieurs emplacements possibles, dont le jardin du presbytère. C’est finalement un terrain donnant sur le Champ de Foire récemment créé qui est retenu et un premier architecte est choisi. Mais le projet est empêché par la guerre et le terrain n’est pas acquis. La poste se déplace dans les années suivantes au gré des immeubles loués par la commune ; elle est notamment abritée dans l’ancien Hôtel Beyrand de la place de l’église à partir de 1918.

Le projet ne sera finalement repris qu’après une dizaine d’années et confié à l’architecte Henri Louis Charles Geay (1875-1945). En plus de son activité privée, il est depuis 1911 architecte ordinaire des Monuments historiques pour le département de la Haute-Vienne, mais devient également inspecteur des édifices diocésains, architecte en chef des Bâtiments civils et palais nationaux, conseiller des Bâtiments civils de la Haute-Vienne et enfin architecte régional des Postes et Télécommunications. Il réalisera notamment en 1931 l’immeuble des P.T.T. à Limoges. Ce sont probablement ces dernières fonctions qui l’ont fait choisir pour construire la poste de Flavignac.

La première opération préalable à cette nouvelle construction est curieusement l’autorisation donnée à la mairie par les habitants de Vidalie (village aujourd’hui intégré au bourg, rue Pierre Loti) d’utiliser gratuitement, pour les travaux à venir, l’eau de la fontaine qui leur appartenait. Dès juillet 1925, l’architecte a dressé des plans (fig. 1). Or, le projet présenté n’est pas tout à fait celui qui sera réalisé, puisque l’accès au jardin, situé à l’arrière, est prévu entre la poste à construire et la parcelle voisine au nord. La disposition sera finalement inversée dans la réalisation finale (fig. 2) et l’accès au jardin se fera par le sud ; l’entrée du bureau prévu au sud, sera réalisée au nord.

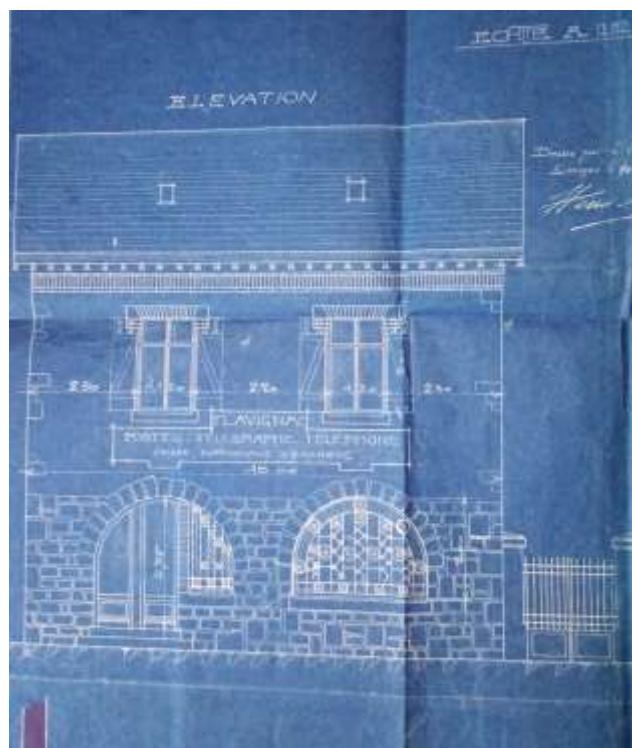
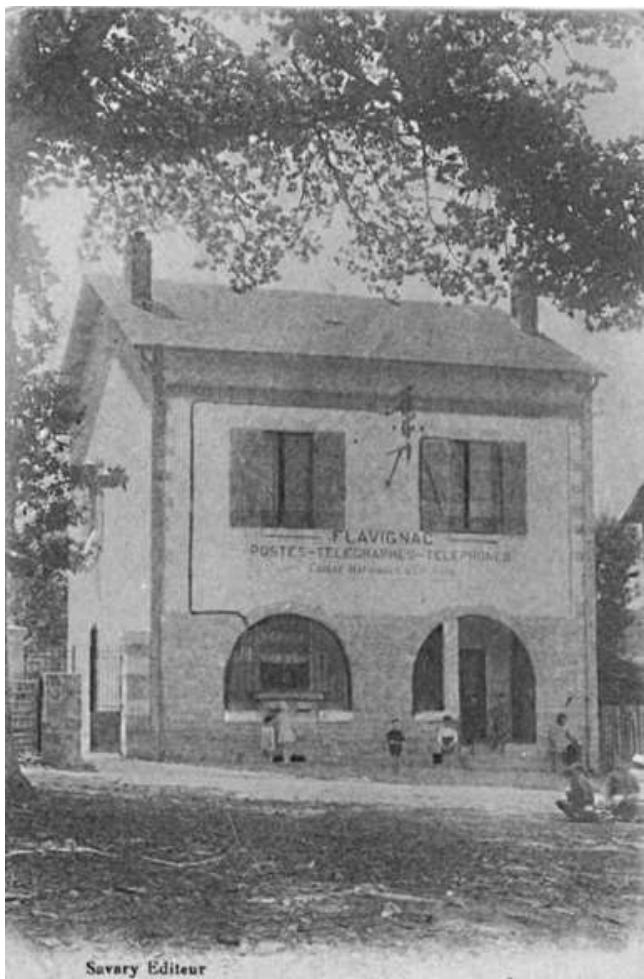


Figure 1 : Flavignac, la poste. Elevation de façade (plan H. L. G. Geay, 1925)

<sup>1</sup> Archives municipales de Flavignac, 1 M 3.



Savary Editeur

FLAVIGNAC — Hotel des Postes

Figure 2 : Flavignac, la poste.  
Carte postale vers 1930.

Le 5 octobre 1925, l'architecte présente le cahier des charges à la commune avec le détail très précis et détaillé des différents lots concernés. Le maître d'œuvre avait prévu une toiture en tuiles, mais une quinzaine de jours plus tard, le 20 octobre, dans le devis estimatif, la toiture apparaît en ardoises d'Angers, matériau jugé sans doute plus qualitatif pour un édifice public que l'on veut distinguer. Le 20 février 1926, Henry L. C. Geay établit le procès-verbal d'adjudication des lots : seuls les lots « maçonnerie et charpente » et « menuiserie quincaillerie » sont attribués à des entreprises de Flavignac, les quatre autres lots sont remportés par des entreprises de Limoges et Saint-Junien. Le montant total atteint 99 000 F. Il faudra moins de quinze mois pour que le bâtiment soit livré ; la réception intervient à la fin du mois de mai 1927. Un an plus tard, le 14 juin 1928, l'architecte clôture le dossier et rend les comptes définitifs. Le montant total des travaux se chiffre alors à 101 824 F ; le dépassement est entièrement dû à des travaux supplémentaires décidés en cours de chantier.

Le bâtiment à un étage possède en façade un soubassement en granit bleu dans lequel s'ouvrent deux baies à arc en plein cintre (une fenêtre et une porte fenêtre, avec grilles) pour le bureau de poste.

Le reste de la façade est traité en enduit sur lequel se détachent deux fenêtres encadrées de briques beige - briques qui forment aussi une frise décorative au-dessous de l'avant-toit - et enfin un bandeau en béton, incisé de l'inscription rehaussée en rouge brique :

**FLAVIGNAC**  
**POSTES – TELEPHONES – TELEGRAPHES**  
**CAISSE NATIONALE D'EPARGNE**

Autres éléments notables de décoration, les grilles, dont le motif fut fourni par l'architecte et sans doute adapté par le ferronnier, s'inscrivent totalement dans le mouvement Art Déco (fig.3 et 4). Rien d'étonnant à cela, car l'architecte Henry L. C. Geay est un professionnel reconnu, parfaitement au fait des dernières tendances et qui, quelques années plus tard, réalisera le bâtiment emblématique des P.T.T située rue Edouard Vaillant à Limoges. C'est donc bien un symbole de modernité, simple mais élégant, produit par un architecte reconnu, qui marque ainsi l'entrée de Flavignac dans la modernité du XXe siècle.

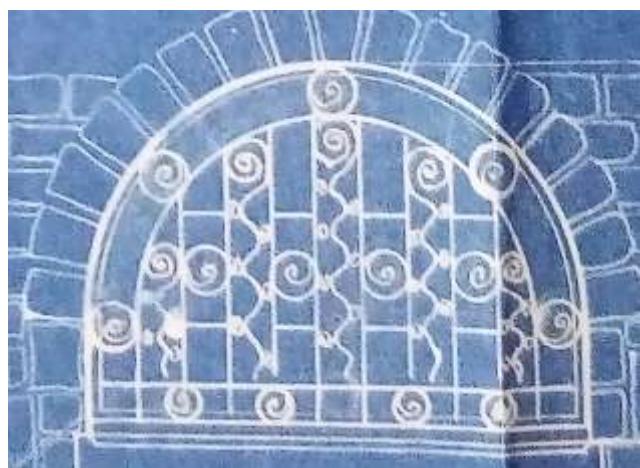


Figure 3 et 4 : Flavignac, détail des grilles de la poste.  
Dessin H. L. C. Geay, 1925.



Par leur dynamisme, les associations améliorent le cadre de vie des habitants et participent, pour beaucoup d'entre elles, à l'animation de la vie locale. Les adhérents et bénévoles faisant partie des moteurs essentiels à leur bon fonctionnement, celles-ci sont en recherche constante de nouveaux membres.

## ASSOCIATIONS GÉNÉRALISTES

### LES CARRIOLES

07 67 93 72 95 - [lescarrioles@gmail.com](mailto:lescarrioles@gmail.com)

Site web : [www.lescarrioles.fr](http://www.lescarrioles.fr)

Page Facebook : Association Les Carrioles

#### Ecofestival Les Carrioles : retours sur l'édition 2025

Le festival s'est déroulé cette année du 1<sup>er</sup> au 3 août autour du lac Saint-Fortunat, après une semaine de montage menée par l'équipe de bénévoles. Cette édition 2025, 15<sup>ème</sup> anniversaire de l'association, a été riche en émotions !

Avec une fréquentation inédite dès la première soirée du festival, le spectacle « Michel J'écoute » (Mathieu Moustache), les chansons festives engagées des ReZisteRz (Dordogne) et le concert inoubliable de Picon Mon Amour ont inauguré ce week-end de festivités.



Du samedi après-midi au dimanche soir, le marché artisanal et paysan a réuni cette année 98 exposants : 24 producteurs, 13 food-trucks et artisans de « bouche », proposant des produits locaux, sains et naturels ; 41 artisans d'art offrant une gamme variée de techniques et de créations dont certaines sur la base du recyclage et du réemploi ; et 20 associations, dont 10 en rapport avec la thématique de cette édition sur le logement. 5 artisans et 1 association ont proposé un atelier pour les petits et les grands, tout au long du week-end. Comme chaque année, le marché des Carrioles privilégie la proximité : cette édition comptait 51 exposants de Haute-Vienne, 78 exposants des 3 départements du Limousin et Nord Dordogne.

Les enfants ont pu participer aux ateliers d'éveil musical et les grands aux ateliers handpan proposés par Yacha, ou encore aux ateliers d'écriture avec D.

La conférence gesticulée « Y a pas de nous sans toit » de Sofi a inauguré notre thématique sur le logement, avec la volonté de mettre en lumière l'habitat sous toutes ses formes grâce à diverses animations : balade « Rénovation du bâti et biodiversité » (par la LPO et GMHL), table ronde « L'habitat : Egalité, Diversité, Solidarité » animée par Christophe Lambert, démonstrations d'enduit, stands d'information... et réalisation collective de la « Maison des Fées ». Nous tenons à remercier les intervenants de ces animations, associations et bénévoles.

En fin d'après-midi, le public a pu participer à « La Fesse Foraine » de la Cie Attractions et phénomènes, attraction foraine à propulsion fessière avant le spectacle « A l'ombre des oiseaux », duo acrobatique et poétique de la Cie Kadavresky.

La fête s'est poursuivie avec les concerts du soir : le groupe local Un Caillou dans la Chaussure a régale nos oreilles avec son swing festif, puis Chicharron a enflammé nos pieds avec sa cumbia rock péruvienne et enfin Poolidor nous a emportés dans leur univers électro-trad berberrichon.

Le dimanche matin, le marché a ouvert ses portes à 10h et les animations ont repris dès 10h30 avec grimpe dans les arbres (assurée par Franck Boutin), balades et échanges sur le stand de NovHabitat 87, en plus des animations et spectacles de la veille.

La Scène de la Mare a accueilli en fin de matinée le spectacle « Dévisagéel » (Mme T.), spectacle atypique et intimiste, puis les Contes Facétieux (Théâtre des Astres) l'après-midi.

Tandis que certains ont profité de la sieste musicale au handpan de Yacha, d'autres ont découvert ou re-découvert la poéte occitane Marcelle Delpastre avec la Cie Lilo et les entresorts « Marcelle à l'Oreille » marquant le centenaire de la poétesse, en partenariat avec le PNR Périgord-Limousin. Le spectacle « Les Madeleines de Poulpe » (Cie Kadavresky) est venu conclure cet après-midi.

Pour les 15 ans de l'association, nous avons de nouveau invité Mantis, rappeur paysan local, à participer à la fête avec Beat Bouët Trio et leur trad hip hop breton : une soirée de clôture entre musiques actuelles et danses traditionnelles afin de célébrer ensemble.

Durant le week-end, ce sont cette année plus de 6 000 personnes qui ont participé au festival, certains pour la première fois, à la rencontre des exposants et des artistes.

Nous tenons à adresser un grand merci à la Commune de Flavignac pour l'accueil de notre manifestation, à Nora et Alain Schneider pour le champ privé mis à disposition, car les qualités du site du lac Saint-Fortunat contribuent au

succès des Carrioles, à Valérie Bethoule et *La Quincaill'* et *Vous* pour l'accueil de notre matériel et de nos réunions tardives dans l'année et enfin à tous ceux qui ont contribué à la bonne organisation du festival (entretien et prêts des terrains, évacuation des déchets verts, etc.).

Nous remercions également nos partenaires publics : la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus, le SYDED, le PNR Périgord-Limousin, le département de la Haute-Vienne et la Région Nouvelle-Aquitaine ; et privés : l'enseigne Biocoop pour son soutien important, Ecobio Matériaux, Ma Green Cantine à Flavignac, l'épicerie-restaurant Greenville (Limoges), l'association Green Team pour la gestion de la vaisselle participative et le Sirque de Nexon pour le prêt de matériel (autowash, gradin), l'imprimerie Icomia, APMC pour l'assistance technique et Royal Event pour l'équipement.

Enfin, un énorme merci aux 75 bénévoles mobilisés pour certains toute l'année, pour d'autres une semaine entière afin d'accueillir tout le monde dans les meilleures conditions possibles, un travail intense, entre organisation et intelligence collective pour trois journées de festivités conviviales, pour que personne ne se perde, que chacun trouve un stationnement, puisse manger et boire, que l'électricité fonctionne, ... et que l'ambiance soit bienveillante et sécurisante pour toutes et tous. Nous avons ainsi initié cette année un travail de formation et sensibilisation aux violences sexistes et sexuelles avec le planning familial de Limoges, afin de prévenir toute forme de violence ou harcèlement. Il est important pour nous de veiller à la sécurité et au bien-être de tous les participants du festival et nous poursuivons ce travail.



L'association Les Carrioles s'inscrit aussi dans les manifestations associatives locales, en organisant une soirée jeux à *La Quincaill'* et *Vous* dans le prolongement de la journée d'animations à l'occasion du Marché de Noël de Flavignac.

Nous nous sommes d'ores et déjà mis à l'œuvre pour préparer l'édition 2026 du festival, qui aura lieu les 7, 8 et 9 août, ainsi qu'une soirée d'hiver dans le 1<sup>er</sup> trimestre.

*N'hésitez pas à visiter notre site internet pour connaître nos actualités, ou nous écrire : [www.lescarrioles.fr](http://www.lescarrioles.fr)*

## LA QUINCAILL' & VOUS

laquincaillietvous@gmail.com

Page Facebook : laquincaillietvous

L'aventure de l'association continue grâce à nos bénévoles actifs et à nos adhérents toujours plus nombreux chaque année.... Nous les remercions tous chaleureusement.

Fidèles à nos valeurs, nous continuons de promouvoir les produits de nos agriculteurs, producteurs, associations et créateurs locaux. Pour rappel, sur 10 euros dépensés dans notre espace de vente, 9 euros leur sont directement reversés.

Pour continuer d'étoffer notre offre de produits, nous accueillons de **nouveaux producteurs** :

*La Sittelle* de Bussière-Galant : confitures, sauce tomates, ketchup bio.

*Des racines et des herbes* de Isle : chocolats aromatisés aux herbes, tisanes, sirops et vinaigre bio.

*Fanette Dupouy, Ferme de Busserolles* de Flavignac : pintades et poulets, rillettes de poulet bio.

*La Belle botte* de Pageas : diverses farines et huiles bio.

*Champs du partage* de Pageas : légumes bio.

La Friperie est maintenant gérée par l'antenne du Secours Populaire de Châlus.

Concernant les activités de notre espace de vie, nous avons, de nouveau, organisé en partenariat avec le Club de Tennis de table de Flavignac, un **repas festif** le samedi 19 juillet 2025 sur la place de la mairie. 140 convives ont participé à ce moment amical et chaleureux. Le repas a été préparé, comme l'année précédente, par Isabelle et François du restaurant Le Saint-Fortunat, Ma Green Cantine et Fabrice de la boulangerie, commerces Flavignacois. Nous tenons à les remercier de nous avoir accompagnés une fois de plus dans cette aventure.



En septembre, nous avons accueilli le **Forum des partenaires**, associations et acteurs de la Communauté de communes Pays de Nexon - Monts de Châlus qui permet des rencontres pour la mise en place de projets et partenariats.

Le sujet de ce rassemblement était « l'Inclusion » pour échanger sur le Handicap : comment se former, adapter les structures, organiser des activités adaptées à tous.

Le 13 décembre, jour du **marché de Noël** de Flavignac, nous avons programmé un spectacle pour les enfants. L'Association des Parents d'Elèves de Flavignac – Les Cars a proposé le goûter et la journée s'est terminée par une soirée jeux, organisée par l'association des Carrioles dans nos locaux.

En avril, se tiendra notre **Assemblée générale**. Nous y ferons les bilans moraux et financiers de l'association. Elle est ouverte à tous. C'est aussi le moment pour échanger sur les envies de tout le monde.

N'hésitez pas à venir découvrir ou redécouvrir notre boutique et notre espace de vie. Vous serez les bienvenus. Nous serons ravis de vous accueillir dans nos locaux.



Et peut-être même aurez-vous envie de rejoindre l'aventure Quincaill.... Nous sommes toujours contents de recevoir de nouveaux bénévoles.

**Entrez- Adhérez - Profitez**

Horaires d'ouvertures :

- Mercredi : 9h - 12h30 / 15h30 - 19h30
- Jeudi et vendredi : 15h30 - 19h30
- Samedi : 10h - 12h30

Une boutique associative de producteurs et de créateurs  
Un espace de vie convivial, de rencontres et d'activités  
Une brocante et une friperie associative

Retrouvez la Quincaill' face à la pharmacie de Flavignac

laquincaillietvous@gmail.com  
@laquincaillietvous  
@la\_quincaill\_et\_vous

## COMITÉ DE JUMELAGE

Co-présidents : Mickaël Bourdolle 06 22 91 58 01 et Eric Coussy 06 13 51 68 15

Le Comité de Jumelage a organisé son **Assemblée Générale** le 13 Juin 2025. Nous avons procédé à l'élection du tiers sortant. Celui-ci a été réélu à l'unanimité.

2025 a été une année charnière pour le Comité de Jumelage, concernant les rassemblements Franco-Allemands. En effet, comme prévu en 2024, nos amis Allemands ne viendront plus pour le marché de Noël bisannuel. Cependant, nous avons eu le plaisir de les recevoir pour la **30<sup>ème</sup> Fête du Cidre**. C'était une première pour eux. La choucroute/saucisses ainsi que la bière allemande ont remporté un grand succès.



Les familles et amis ont été contents de se retrouver dès le vendredi soir pour un repas convivial au restaurant Le Saint-Fortunat.

Beaucoup de familles hôtes aidant à l'organisation de la Fête du Cidre, une partie de nos invités sont partis visiter Limoges le samedi, pendant que d'autres ont souhaité mettre la main à la pâte en aidant les bénévoles pour préparer cette manifestation.

C'était un week-end court et intense et le départ du lundi matin était rempli d'émotions. A notre tour, nous sommes attendus en juin 2026 pour la **Kirchweih** (Fête de la bière).



Nous vous attendons nombreux pour nos prochaines manifestations :

- **Concours de Belote** le dimanche 1<sup>er</sup> février
- **Soirée Choucroute allemande** le samedi 14 mars

Réservations à partir du 15 janvier avec versements d'arrhes.

Si vous souhaitez rejoindre notre Comité, afin de vivre cette expérience intense, nous serons ravis de vous accueillir et de vous accompagner au mieux lors de nos échanges Franco-Allemands, ainsi que pour animer au mieux nos diverses manifestations.



## FLAVIGNAC LOISIRS

Marie 06 32 02 05 58

Les activités prévues pour la fin d'année 2025 (**pique-nique** au mois d'août, **belote**, **loto**, **repas de fin d'année**) ont été suivies par bon nombre d'adhérents. Malheureusement, certains ont dû déclarer forfait le matin même pour des soucis de santé, d'autres comme le dit la pub « aujourd'hui je ne peux pas, j'ai... », un rendez-vous pris il y a 4 mois chez un médecin spécialiste qu'il ne faut pas repousser sous peine de perdre quelque mois de plus.

Les petits **lotos** attirent toujours les passionnés, ce n'est pas pour le gain mais pour le jeu. Une ligne pour un paquet de vermicelle ; tous sont attentifs à leurs cartons pour pointer les numéros sortis, «quine» le paquet de vermicelle est gagné ! Ça repart, 2 lignes, puis carton plein, pour d'autres petits lots. Quelques jeux plus tard, 2 lignes pour un bocal de pâté de campagne, «quine», il est gagné par le joueur qui a gagné le vermicelle !!!!!

« Tu as gagné le vermicelle et le pâté !!! Te manque plus que le pain et le rouge pour faire chabrol. »



**2025 est fini, voilà 2026.**

Le Conseil d'administration présente à tous les adhérents ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, une bonne santé, et que nous puissions au cours de 2026 vivre de bons moments de convivialité autour des activités proposées.

Le programme prévu en 2026 sera remis aux adhérents lors de l'Assemblée Générale du **mardi 6 janvier 2026 à 14 h.** Vous aimez la belote, passer de bons moments, alors rejoignez-nous !

*« Ceux qui se plaignent de vieillir doivent se rappeler que c'est un privilège refusé à beaucoup !!!! »*

*Mark Twain*

## APE FLAVIGNAC - LES CARS

Contact : ape.rpiflc@hotmail.fr

Page Facebook : APE Flavignac Les Cars

L'association des parents d'élèves continue d'œuvrer sans relâche pour récolter des fonds pour nos écoles.

En juin, la **fête de l'école** a, une fois de plus, été un vrai succès mêlant convivialité et bonne humeur. Après le spectacle des enfants réalisé grâce à la coopération de nos enseignants, petits et grands ont tous pu se restaurer et se divertir toute la soirée, de quoi créer de supers souvenirs pour les enfants !



L'APE a participé à la **fête du 15 août** à Flavignac en tenant la buvette. Crêpes, glaces et boissons fraîches étaient proposées pour le plaisir de tous lors de cette chaude journée.

Depuis la rentrée, les bénévoles de l'APE ne ménagent pas leurs efforts pour proposer de nouveaux rendez-vous. **L'assemblée générale** de l'association a eu lieu le 23 septembre. Les membres du bureau ont pu présenter les projets à venir pour cette nouvelle année.

Le vendredi 17 octobre, c'était le désormais traditionnel **goûter des vacances**. Le soleil était de la partie, là encore un joli moment de partage !



Le 31 octobre, petits monstres et sorcières ont envahi le bourg de Flavignac pour la chasse aux bonbons d'**Halloween** ! L'APE tient à remercier chaleureusement les habitants du bourg qui ont, cette année encore, joué le jeu pour le plus grand plaisir des enfants !



Une **boom** à la salle des fêtes suivait, faisant de la soirée la plus effrayante de l'année une vraie soirée de fête !



Pour la fin de l'année, l'APE a organisé une **vente d'objets personnalisés** grâce au site dessindecole.com ainsi que, cette année encore, une **vente de chocolats de Noël et de sapins**, et a participé au **marché de Noël** le 13 décembre. Les créations des enfants réalisées en classe ainsi que nombreuses gourmandises ont été proposées à la vente.

Les bénéfices de toutes les manifestations organisées par l'APE servent soit à investir dans du matériel (achat d'une crêpière et d'un gaufrier par exemple) soit à financer du matériel scolaire ou bien les projets des enseignants. C'est ainsi que cette année, l'APE aura le plaisir de participer au **financement de la classe de mer** à laquelle vont participer deux classes de l'école de Flavignac à la fin du mois de juin.

Pour maintenir ces activités, l'association a besoin de bénévoles ! N'hésitez pas à nous rejoindre !

## LES DYS'VERGENTS

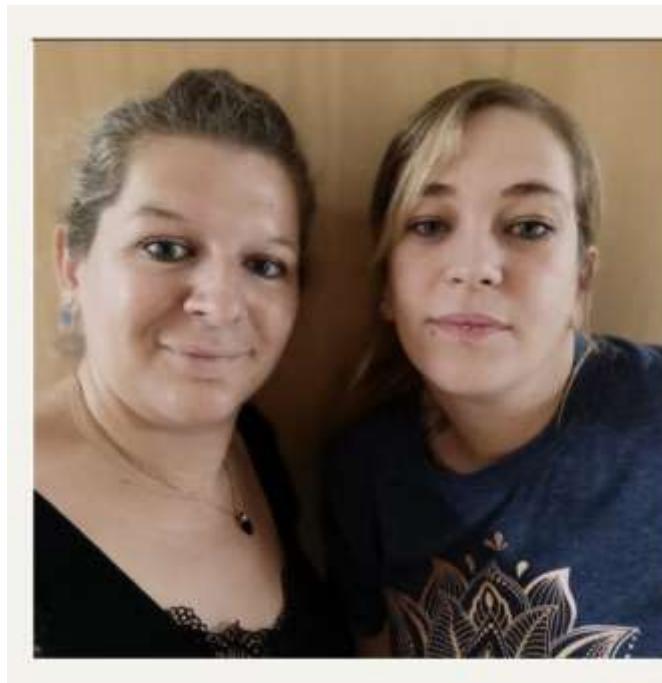
Contact : [lesdysvergents@gmail.com](mailto:lesdysvergents@gmail.com)

Page Facebook : Dys'vergents Assoc



**Les Dys'vergents : une association pour comprendre, partager et s'entraider.**

Créée récemment sur la commune de Flavignac, Les Dys'vergents est une association loi 1901 à but non lucratif, née de l'envie de deux mamans d'enfants "neuro-atypiques" de rompre l'isolement et de créer du lien entre les familles concernées par les troubles du neurodéveloppement : TDAH, TSA, DYS, HPI, HPS, TOP...



Nous sommes Adeline et Sylvie, deux mamans de 36 ans, toutes deux aides-soignantes à temps plein, avec des parcours et des personnalités bien différentes — l'une organisée, dans l'anticipation, l'autre plus spontanée et débordante d'énergie — mais avec un même souhait : offrir un espace bienveillant, sans jugement, où chacun peut être soi-même.



À travers des **cafés-rencontres**, nous proposons des moments d'échange et de convivialité entre parents, proches et personnes concernées. On y partage nos expériences, nos astuces du quotidien, les contacts de professionnels, mais surtout beaucoup d'écoute et de compréhension mutuelle.

Ces moments permettent aussi à nos enfants d'évoluer dans un environnement où leurs différences sont comprises et respectées.

Nous avons déjà organisé deux cafés sur la commune de Flavignac, et le prochain se tiendra à Champsac.



Notre objectif est simple : faire connaître et mieux comprendre ces troubles, et apporter un soutien concret, à notre échelle, à toutes les personnes qui en ressentent le besoin.

**Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook "Dys'vergents Assoc", ou nous contacter à l'adresse : [lesdysvergents@gmail.com](mailto:lesdysvergents@gmail.com).**

N'hésitez pas à venir à notre rencontre, autour d'un café ou d'un sourire — car ensemble, on se sent toujours un peu moins seuls.

### CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE SAINT-FORTUNAT

Co-présidentes :  
Nadine 06 84 31 41 81 et  
Marie-Hélène au 06 77 66 87 22



La Gymnastique Volontaire de Flavignac a fêté le **samedi 11 octobre 2025 ses 40 ans**. Une grande journée sportive et festive a eu lieu pour marquer cet anniversaire, ponctuée d'animations pour toute la famille.

Dès le matin, une quarantaine de personnes a participé à une **randonnée de 7 km** autour de Flavignac avec une initiation à la marche nordique par Isabelle Anicet, formatrice diplômée. Au retour, tous les participants, marcheurs, animateurs, adhérents, anciens animateurs, anciens adhérents se sont retrouvés pour partager **un verre de l'amitié et un repas partagé** en présence du maire de Flavignac, Christian Desroche et d'une responsable du CODEP qui a remis un chèque à l'association correspondant au paiement de 5 cours.



Ce fut l'occasion pour notre plus ancienne adhérente, Lucette Charme, habitante de Flavignac de relater **l'histoire de l'association**.

« C'est avec une certaine émotion que je prends la parole pour surtout rendre hommage à Brigitte PETIT, la présidente fondatrice de notre association « Gymnastique Volontaire St-Fortunat de Flavignac ». En 1985, nous avions la chance d'avoir une belle salle pour nous adonner à notre activité préférée. Il y a donc 40 ans, l'association a été officiellement créée pour être en règle avec la préfecture. Les débuts ont été très difficiles avec peu d'adhérents mais surtout pour recruter des animateurs, à la campagne, à 30 km de Limoges. Alors, parfois, nous ne baissions pas les bras, et nous faisions, seules, tant bien que mal, les exercices appris, pas toujours avec efficacité mais dans une ambiance très chaleureuse pour conserver ces moments d'échanges dans la complicité entre nous car Brigitte avait un don très particulier pour embarquer toutes les

générations, des plus jeunes aux plus anciens autour d'elle. De 1985 à 2014, elle a porté à bout de bras notre club pour le faire perdurer malgré de faibles finances. Il fallait toujours trouver des idées pour faire rentrer de nouvelles recettes.

Brigitte serait aujourd'hui très fière, 40 ans après, que la relève ait été brillamment assurée et que les adeptes de la GV Flavignac soient de plus en plus nombreux, femmes et hommes (46 licenciés), et toujours dans une ambiance très conviviale grâce au professionnalisme de nos animatrices nous incitant à nous appliquer, à nous dépasser pour ressentir un bien être après les efforts adaptés à chacun. Merci à vous tous pour ces 40 ans, Présidentes, membres du bureau successifs, animateurs et adhérents et vive la GV St-Fortunat. Être bien dans son corps pour être bien dans sa tête... »

L'après-midi, de 14h30 à 16h, une trentaine de personnes se sont initiées au **Pilates**, à la **Gym cardio**, au **renforcement musculaire**, aux **étirements** avec les précieux conseils de Jill McKinnon, animatrice diplômée. Après le gouter, de 16h30 à 18h, Claire Marie Bethoux, kinésithérapeute et professeur de Fly yoga (Gym douce en tissu et avec tissu) à St Pierre de Frugie, a proposé un atelier de connaissance du corps, des articulations, des muscles et des os, des pratiques d'automassage, et a prodigué des conseils sur les postures du quotidien pour éviter les douleurs, en terminant par de la relaxation. Ce cours a été fort apprécié par le public présent.

Tous les participants se sont quittés heureux et très en forme après cette journée sportive déroulée dans la bonne humeur.

Les adhérents se sont retrouvés le soir pour partager une paella dans un restaurant.



Le 11 novembre, le club de Gym a reçu Ciné Plus en Limousin pour la **projection du film** « La Ferme à Gégé » en présence de Gégé, agriculteur normand et acteur du film. 40 personnes ont assisté à la projection du film et au débat proposé par Gégé. Gégé a expliqué son parcours, dans les années 1990. La situation de sa ferme allait mal, il a réinventé sa ferme en diversifiant, petit élevage de cochons plein air, petit élevage de poules et ferme pédagogique avec accueil des enfants à la ferme. Cette soirée a été très appréciée du public.

La Gym proposera **2 randonnées** au printemps ; les lieux et dates ne sont pas encore fixés.

Le vendredi 23 janvier de 10h30 à 11h30, Isabelle Anicet, animatrice du lundi soir, nous proposera un **cours d'essai de Pilates** ouvert à toutes les personnes de l'extérieur, flavignacois ou d'ailleurs. Cet essai aura lieu dans la salle des fêtes de Flavignac. Si nous avons assez de monde ce jour-là, nous mettrons en place un cours de Pilates chaque vendredi.

L'association de Gym Volontaire accueille, toute l'année, toute personne, homme ou femme, désireux de retrouver la forme, ou de la garder, dans une ambiance chaleureuse.

L'association accueille aussi Ciné Plus en Limousin pour la **projection d'un film tous les deuxièmes mercredis du mois**.

Nous remercions tout particulièrement Monsieur le Maire et son équipe pour toute l'aide qu'ils nous apportent pour faciliter la mise en place des cours et leur déroulement dans de bonnes conditions par le prêt d'une salle plusieurs jours par semaine, la subvention et le prêt d'une clef de la salle des fêtes chaque semaine du lundi au vendredi.

**Les cours ont lieu le lundi de 20h à 21h et le jeudi de 15h15 à 16h15 à la salle des fêtes de Flavignac.**

## QUELQUES IDÉES DE SORTIES ...

**Dimanche 18 janvier**  
**Vœux du Maire**  
**Salle des fêtes, à 11 h**

**Dimanche 25 janvier**  
**Repas dansant aligot - Comité des Fêtes**  
**Salle des fêtes, à midi**

**Dimanche 1<sup>er</sup> février**  
**Concours de belote - Comité de Jumelage**  
**Salle des fêtes, l'après-midi**

**Samedi 7 février**  
**Stage l'après-midi et bal en soirée - Cadanses Folk**  
**Salle des fêtes**

**Dimanche 15 février**  
**Randonnée VTT et pédestre « Les Feuillardiers »**  
**Union Cycliste de Flavignac**  
**Inscriptions dès 7h, à la salle des fêtes**

**Samedi 14 mars**  
**Repas Choucroute - Comité de Jumelage**  
**Salle des fêtes, en soirée**

**Samedi 28 mars**  
**Veillée - Cadanses Folk**  
**Salle des fêtes**

**Samedi 18 avril**  
**½ journée cyclo - Union Cycliste de Flavignac**  
**Inscriptions dès 13h, maison des associations**

**Dimanche 31 mai**  
**Tradi-Thé - Cadanses Folk**  
**Salle des fêtes, à 15h**

**Samedi 13 juin**  
**Fête du village – TTFL et La Quincaill' & Vous**  
**Place du 8 mai 1945**

**Vendredi 26 juin**  
**Kermesse de l'école - APE Graine de Marmots**  
**Place de Dietenhofen à partir de 17h30**

**Toute l'actualité de votre collectivité dans votre poche avec l'application PanneauPocket !**



## UNION CYCLISTE DE FLAVIGNAC

Contact : Eric Dal  
05 55 36 95 34

### Année particulière pour l'UC Flavignac ...

Après avoir marché, roulé en chemin ou sur la route, nous nous sommes retrouvés autour d'une table à Pressignac pour notre **sortie club** le 5 juillet. Très bel endroit pour se baigner ou faire une pétanque, sortie très appréciée...

Le club était présent le **15 août** (fête du plan d'eau qui précède le feu d'artifice) pour proposer une marche le matin (tant que les températures étaient raisonnables) qui a réuni 10 personnes. L'après-midi, la canicule a eu raison de la sortie vélo...



La particularité de cette année pour l'UC Flavignac, ce sont les **30 ANS de la fête du cidre** ! Pour cet anniversaire, le club a pu compter sur ses bénévoles et 3 associations de Flavignac pour mettre les petits plats dans les grands ! On a proposé un cidre issu de 100 % de pommes bio, pressé sur place à un tarif toujours aussi raisonnable ; d'où les 3 700 litres vendus ! On a pu compter sur l'excellente prestation des 25 musiciens de la banda de la Chatelaine (Rochechouart) qui se sont déplacés en musique sur tout le site.



Le Comité de jumelage de Flavignac et les allemands de Dietenhofen nous ont proposé une choucroute accompagnée de sa chope de bière, 150 repas *sold-out* en 1 heure, ça en dit long sur la qualité de la prestation... Quant aux aficionados des food trucks, ils avaient l'embarras du choix ! Les produits « maison » (crêpes et pâtés de pommes de terre) sont tous partis, malgré des quantités revues à la hausse.



Les commerçants et vendeurs du vide-grenier ont profité de l'affluence tout au long de la journée, et ce malgré une météo menaçante...

Bref, une fête du cidre particulière et très, très réussie, un grand merci aux bénévoles et associations qui nous épaulent sans qui la fête du cidre ne pourrait se faire !



### Les évènements de début 2026 :

- **Assemblée Générale le 17 janvier**
- **VTT et rando pédestre Ufolep le 15 février**
- **½ journée cyclo le 18 avril**

## ASSOCIATIONS DANSES / CHANTS

### CADANSES FOLK

Contact :

05 55 37 58 57 ou 06 83 94 75 25

Site web : [www.cadansesfolk.org](http://www.cadansesfolk.org)



#### Cadanses Folk vous invite...

Vous aimez les musiques traditionnelles du Limousin et d'ailleurs ? Vous avez envie d'apprendre des danses liées à ces musiques ? Vous recherchez une activité physique agréable et conviviale ? Vous avez envie de vous faire de nouveaux amis ? **Nous vous invitons à venir découvrir CADANSES FOLK.** Cette association s'est donné pour mission de faire connaître et pratiquer les danses traditionnelles : mazurkas, polkas, scottish, valses, bournées à 2 ou 3 temps, cercles, sautières...

Depuis plus de 20 ans, nous accueillons nombre de danseurs apprentis ou plus confirmés un mardi sur deux de 20h30 à 22h30 dans la salle des fêtes de **FLAVIGNAC**. Un temps est d'abord réservé à l'apprentissage de nouveaux pas, de nouvelles figures grâce au talent et au savoir de notre animatrice Anne-Marie ; puis un petit bal, où chacun peut s'entraîner et danser, est animé par différents groupes de musique traditionnelle.



Comme chaque année, **CADANSES FOLK** organise un réveillon le 31 décembre à Flavignac. Cette soirée est une **Scène Ouverte** : tous les musiciens traditionnels (accordéon diatonique, vielle, cornemuse, violon, clarinette...) sont cordialement invités à jouer et à animer, à tour de rôle ou ensemble, la soirée où chacun festoie et danse dans la bonne humeur en attendant les douze coups de minuit !



#### Quels sont nos projets pour 2026 ?

- **Soirée crêpes le 3 février** et mini bal pour les adhérents.
- **Stage et bal le samedi 7 février** avec le groupe basque Hastapen et 'Nam l'i. Un stage d'apprentissage des danses basques sera proposé à tout public l'après-midi. Le bal en soirée permettra de pratiquer les pas de danse découverts pendant le stage.
- **Veillée le samedi 28 mars**, avec les élèves du Conservatoire de musique traditionnelle et le groupe 'Nam l'i. L'entrée, ouverte à tous, sera gratuite.
- **Tradi-Thé le dimanche 31 mai**. Le bal, ouvert à tous, sera animé par trois groupes : Aux bons saucissons limousins, Les Hasticots rouges, L'Escola d'au Mont-Gargan.
- **Repas de fin de saison et mini bal le 23 juin** pour les adhérents.



Nos ateliers ont repris depuis septembre ; mais il n'est pas trop tard pour découvrir la danse traditionnelle !

#### Voici les dates de nos ateliers en 2026 :

Les 6 et 20 janvier, 3 février (crêpes et bal), 24 février, 3, 17 et 31 mars, 21 et 28 avril, 12 et 26 mai, 9 et 23 juin (repas partagé et bal) de 20h30 à 22h30.

N'hésitez pas à pousser la porte de la salle des fêtes, vous serez toujours bien accueillis !

Et pour plus d'informations : <http://cadansesfolk.org>

Retrouvez la liste des associations de la Commune sur notre site :

<https://flavignac.fr/category/associations/>

Nous vous invitons également à consulter régulièrement notre site ainsi que la rubrique « manifestations » de l'Office de tourisme [www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus](http://www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus) pour ne manquer aucun rendez-vous !

## Rénovation de l'habitat : un levier pour revitaliser les centres-bourgs

Pour répondre aux enjeux de rénovation des logements et dynamiser l'attrait des centres-bourgs, vous pouvez bénéficier d'aides pour :

- la rénovation de l'habitat,
- l'adaptation du logement au vieillissement et au handicap,
- la lutte contre l'habitat dégradé ou indigne,
- la rénovation des façades des logements situés dans les centres-bourgs.

Cette politique locale en faveur de l'habitat se décline en 3 mesures phares :

### 1. Le Programme Départemental de l'Habitat (PDH) sur l'ensemble du territoire

Bénéficiez d'aides aux travaux de réhabilitation de votre logement, sous conditions de ressources. Cofinancement avec le Département de la Haute-Vienne.

Renseignement auprès du guichet unique de l'habitat NOV'Habitat 87 : 05 55 14 88 42  
<https://www.haute-vienne.fr/nos-actions/logement/nov-habitat-87>

### 2. L'action renforcée dans les centres-bourgs de Châlus et Néon

Bénéficiez d'aides et d'un accompagnement renforcé pour engager des travaux de rénovation ou d'adaptation du logement.

La Communauté de communes, en partenariat avec les communes de Châlus et Néon, engage un soutien à la réhabilitation sur les périmètres de ces deux centres-bourgs.

#### Traitement de l'habitat dégradé

Des îlots d'habitats prioritaires (3 à Châlus, 1 à Néon) nécessitent une attention particulière avec des aides supplémentaires et, le cas échéant, des mesures contraignantes pour la mise en sécurité et le traitement des logements les plus dégradés.

**Objectifs sur 5 ans :** rénover 77 logements privés et traiter 4 îlots de bâtiments dégradés.

### 3. Opération façades dans les centres-bourgs des communes volontaires

Bénéficiez d'une aide au ravalement de façade de 40 % du coût des travaux (dans la limite de 15 000 € HT de travaux) sans condition de ressource. Elle est proposée aux propriétaires situés dans le périmètre délimité au centre du bourg.

Cette aide est cofinancée à part égale par la Communauté de communes et les communes volontaires du territoire intercommunal.

Les périmètres concernés sont à retrouver sur notre site : <https://www.paysdenelon-montsdechalus.fr/habitat.html>

**Objectifs sur 5 ans :** rénover 64 façades d'habitations privées.

### Un accompagnement gratuit pour les habitants

SOLIHA est l'opérateur mandaté par la Communauté de communes dans le cadre de l'OPAH-RU et de l'opération façades. Il propose un accompagnement individualisé aux propriétaires pour les aider à définir le projet de rénovation, solliciter les aides et suivre les travaux.

**Contact : 05 55 10 18 78**



### Un appui aux communes

Toujours soucieuse d'une collaboration étroite avec les Communes et afin de revaloriser du bâti ancien et disposer d'une offre locative de qualité, la Communauté de communes apporte une aide financière aux Communes pour la création ou rénovation de logements communaux conventionnés : aide de 20 % (avec plafond de travaux de 100 000 €).

**Objectifs sur 5 ans :** rénover 15 logements communaux.

Elle finance également un appui technique aux Communes pour mener les procédures d'intervention sur les immeubles dégradés, menaçant ruine ou insalubres.

**Un engagement pour la revitalisation et l'attractivité du territoire.**



Il s'agit sur **les 5 prochaines années** d'un engagement important de la Communauté de communes et des communes.

Pour atteindre l'objectif visé de 141 rénovations et 4 îlots traités, la **Communauté de communes pourra mobiliser jusqu'à 960 000 €**, la commune de Châlus jusqu'à **745 000 €** et la commune de Néon jusqu'à **260 000 €**. Cet engagement financier local permettra de solliciter jusqu'à **3 400 000 € de subvention de l'ANAH (État)**.

Se rajoute à ces montants, un apport 70 000 € de la Communauté de communes dans le cadre du PDH. L'opération, au-delà des propriétaires accompagnés, bénéficiera directement aux entreprises locales du bâtiment et de manière indirecte à l'ensemble du territoire en renforçant son attractivité (résidentielle et économique et touristique).

## Label Nuit Étoilée

La Communauté de communes Pays de Néron-Monts de Châlus obtient le label **Territoire de Villes et Villages Etoilés** avec 13 de nos communes labellisées !

Elle devient la première Communauté de communes de Haute-Vienne à être labellisée (hors métropole). Un bel exemple de coopération renforcée entre les communes et la Communauté de communes.

Depuis 2009, l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes (ANPCEN) décerne le label national original « Villes et Villages Etoilés » avec une progression possible de 1 à 5 étoiles. Le label récompense les communes et les territoires, engagés dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de l'environnement nocturne, tant pour les humains que pour la biodiversité. Le label valorise une pédagogie active sur les différents impacts de la pollution lumineuse menée en direction des habitants et des acteurs des communes et territoires. Il incite à repenser les éclairages extérieurs, à réduire leur pollution lumineuse et les dépenses publiques d'éclairage, invite à faire des économies d'énergie. Ce sont maintenant 15500 communes qui pratiquent une démarche de sobriété lumineuse volontaire.

En réduisant la pollution lumineuse, les communes peuvent faire très facilement de considérables économies financières tout en améliorant la qualité de la nuit.

La Haute-Vienne héberge **3 territoires de Villes et Villages Etoiles** :

- **Limoges Métropole** avec 90 % de communes labellisées et 206 000 habitants,
  - le **Pays de Nexon-Monts de Châlus** avec 13 000 habitants
  - et le **PNR Périgord-Limousin** à cheval sur la Haute-Vienne et la Dordogne avec 49 000 habitants.

Les étoiles des communes de la Communauté de communes :



## Accueil de Loisirs Sans Hébergement Bouge Tes Loulous (3/6 ans)

26, rue Jean Rateau 87230 Flavignac

05 55 42 84 69

### Un été en Polynésie à l'accueil de loisirs : « Un jour, j'irai à Tahiti »

Cet été, l'accueil de loisirs « Bouge tes Loulous » a transporté les enfants vers des horizons lointains avec un thème enchanteur : « **Un jour, j'irai à Tahiti** ». Au programme, une immersion totale dans la culture polynésienne, rythmée par des activités créatives, ludiques et, comme chaque année, un spectacle final qui a réuni les enfants de « Bouge tes Loulous » et « Bouge tes Copains ».



Les jeunes aventuriers ont pu confectionner des **coiffes tropicales** colorées et des **colliers de fleurs**, s'initiant ainsi à l'artisanat traditionnel des îles. Le jeu « Attrape ta coco » a également connu un franc succès, mêlant adresse et bonne humeur sous le soleil estival.

Une édition 2025 placée sous le signe de la découverte, de la créativité et de la convivialité, qui a ravi petits et grands !



## Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Que ce soit pour **un accueil à domicile**,  
**un assistant maternel**,  
**ou une place en multi-accueil**,  
contactez notre Relais petite enfance.



**RPE Pays de Néon- Monts de Châlus**  
06 33 65 85 75  
rpe2.cias@paysdenon-montsdechalus.fr

Pays de Néon  
Monts de Châlus  
centre intercommunal  
d'action sociale

**Des partenaires locaux pour  
s'éveiller aux livres et à la musique**

Le Relais Petite Enfance travaille depuis plusieurs années en partenariat avec le réseau des médiathèques intercommunales Pays de Néron - Monts de Châlus. Les livres, outils de médiation indispensable, permettent notamment aux tout petits de développer leur imagination au fil des pages. Les assistantes maternelles, les enfants et Julie l'animatrice du relais, accueillent donc régulièrement Corine et Leila au sein du Relais pour des moments d'échanges et de plaisir de lire.



Le Relais, accueille également Salim Menad, musicien, qui, grâce à ses nombreux instruments de musique, permet aux assistantes maternelles et aux enfants de découvrir des sons et musiques du monde. Des temps musicaux toujours adaptés aux tout petits afin de leur offrir des expériences enrichissantes.

Tous ces projets, s'inscrivent dans une volonté de renforcer les liens avec les acteurs du territoire et valoriser le travail de chacun.

**LE SERVICE MANDATAIRE D'AIDE A DOMICILE**

**Que vous soyez actifs, retraités ou en situation de handicap, vous avez besoin d'une aide pour :**

- ✓ L'entretien de la maison et/ou les travaux ménagers,
- ✓ La préparation de repas à domicile, y compris les courses,
- ✓ Vous assister dans les actes de la vie quotidienne ou l'aide à l'insertion sociale (votre lever, coucher, habillage, déshabillage, toilette ne relevant pas d'une prescription médicale...),
- ✓ Un accompagnement dans les déplacements (à domicile ou en établissement),
- ✓ La garde d'un proche malade (à l'exclusion des soins) le jour ou la nuit,
- ✓ L'accomplissement des démarches administratives pour salarier votre employé(e) qui vous aidera au quotidien,

**Vous recherchez un emploi d'aide à domicile**

**CONTACTEZ LE SERVICE MANDATAIRE D'AIDE A DOMICILE DU CIAS**

**05 55 36 07 98**

## Office de tourisme



AGENDA

IDÉES DE  
SORTIES

GASTRONOMIE  
- ARTISANAT

RENDEZ-VOUS SUR

 [www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/](http://www.visitlimousin.com/pays-de-nexon-monts-de-chalus/)

VOTRE OFFICE DE TOURISME  
PAYS DE NEXON - MONTS DE CHÂLUS

6bis place de la République à Nexon  
28 avenue François Mitterrand à Châlus

OUVERTURE

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

+33 (0)5 55 58 28 44

[tourisme@paysdenexon-montsdechalus.fr](mailto:tourisme@paysdenexon-montsdechalus.fr)



ET POUR DES  
IDÉES  
CADEAUX  
100%  
LOCAUX,  
RENDEZ-VOUS  
DANS NOS  
BOUTIQUES !

## La Fédération Châtaigneraie Limousine : un acteur engagé au service de votre territoire

Présente dans le sud-ouest de la Haute-Vienne, la **Fédération Châtaigneraie Limousine** est une association de développement local. Elle intervient sur 44 communes, regroupées au sein de 4 Communautés de communes : Briance Sud Haute-Vienne, Pays de Néon - Monts de Châlus, Pays de Saint-Yrieix et Val de Vienne.

**Son rôle ?** Accompagner gratuitement les porteurs de projets, qu'ils soient publics ou privés, individuels ou collectifs, dans de nombreux domaines : mobilités, Economie Sociale et Solidaire (ESS), inclusion et accessibilité, tourisme, culture et patrimoine, etc.



### Zoom sur une priorité : construire ensemble un territoire plus inclusif

Depuis près de 15 ans, nous agissons pour changer le regard sur le handicap et faciliter l'accès de tous aux services, aux loisirs, à la culture ou encore au tourisme.

Un engagement qui répond à 2 grands enjeux :

- ✓ permettre à chacun un accès équitable aux services ;
- ✓ contribuer à l'attractivité de notre territoire.

Début 2026, nous lancerons un nouveau programme d'actions. Il proposera :

- ✓ des temps de sensibilisation et de formation ;
- ✓ des rencontres pour partager les bonnes pratiques ;
- ✓ des outils pour aider chacun à mieux intégrer les enjeux de l'inclusion dans son activité professionnelle ou associative.

Ce programme s'adressera à tous ceux qui souhaitent faire progresser leur structure vers plus d'accessibilité : agents de collectivités, bénévoles et salariés associatifs, chefs d'entreprise...

Par ailleurs, nous poursuivrons notre partenariat avec la SPL (Société Publique Locale) « Terres de Limousin » et les offices de tourisme pour la diffusion du label « Tourisme & Handicap » auprès de structures touristiques et de loisirs, qu'elles soient publiques ou privées. Ce label d'Etat vise à garantir une accessibilité réelle et un accueil adapté aux personnes en situation de handicap.

Vous souhaitez en savoir plus ?

Contactez-nous !

Fédération Châtaigneraie Limousine

6 Place de l'Eglise – 87800 NEXON

05 55 70 99 40 – [chatailim@gmail.com](mailto:chatailim@gmail.com)

Site Internet : [www.chataigneraielimousine.fr](http://www.chataigneraielimousine.fr)

Page Facebook : @chataigneraielimousine



Cofinancé par  
l'Union européenne



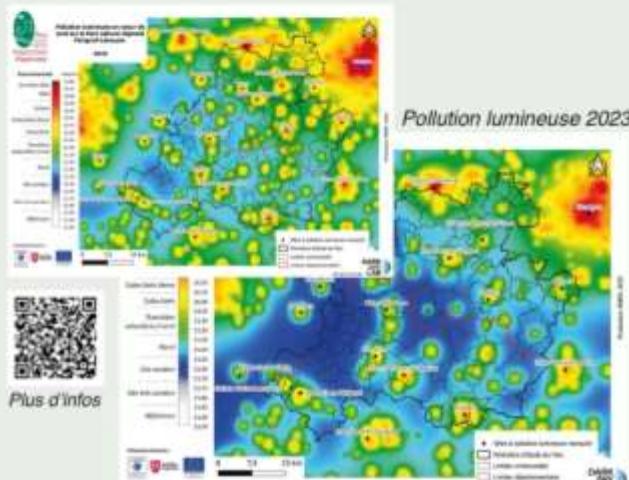
## L'ACTUALITÉ DU PARC

### Le Parc brille !

#### Nuit : un nouveau label plein d'étoiles

En octobre 2025, le Parc naturel régional Périgord-Limousin a été labellisé « Territoires de Villes et Villages Étoilés » dans le cadre de la 9<sup>e</sup> édition du concours national organisé par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Une distinction qui récompense les efforts menés par près de 50 communes du territoire en matière de préservation de l'environnement nocturne. Et les résultats sont visibles !

*Pollution lumineuse 2019*



#### Culture : une belle 3<sup>e</sup> place !

Auprintemps2025,TerraAventura, le réseau de chasses aux trésors de Nouvelle-Aquitaine, a invité ses joueurs à élire leur parcours préféré. Après plusieurs semaines de suspense, le parcours créé par le Parc à Abjat-sur-Bandiat a remporté la 3<sup>e</sup> place de ce concours régional !

Intitulé "Zellé, Mesfia-te", le parcours plonge les aventureux dans l'univers occitan du Périgord-Limousin. Il invite à découvrir l'histoire et les curiosités d'Abjat, tout en mettant à l'honneur la création Métiers d'art.

#### Alimentation : une reconnaissance nationale

Fin 2025, le Projet Alimentaire Territorial du Parc a reçu une reconnaissance de niveau 2 par le Ministère en charge de l'alimentation. Cette reconnaissance va permettre de poursuivre les actions d'accompagnement des cantines scolaires et la création d'outils de sensibilisation sur l'alimentation et l'agriculture locale. Un travail sur l'adaptation au changement climatique va également être mené avec les agriculteurs.

« *Nôstra vita s'inventa aquí* »



### Agir aux côtés du Parc

Amoureux du Périgord-Limousin, vous souhaitez contribuer à préserver la qualité de votre cadre de vie ? Le Parc vous accompagne !

#### Devenez « Veilleurs d'étoiles ! »

Equipés d'appareils spécifiques, les veilleurs et veilleuses d'étoiles du Parc procèdent à des mesures de pollution lumineuse aux 4 coins du territoire. Depuis 2025, ils participent également aux suivis d'espèces nocturnes : rapaces, chauve-souris, vers luisants...

#### Mettez en place une protection environnementale durable sur votre terrain

L'Obligation Réelle Environnementale (ORE) est un outil juridique encore peu connu qui permet de mettre en place une protection environnementale durable sur son terrain, indépendamment des éventuels changements de propriétaire. Interessé.e ? Le Parc naturel régional Périgord-Limousin vous accompagne à chaque étape. Il est de plus habilité à assurer le rôle de garant environnemental, nécessaire dans la mise en place d'une ORE.

#### Engagez des travaux en faveur des milieux aquatiques et humides



Le Parc invite les exploitants agricoles et forestiers, détenteurs de parcelles traversées par la Dronne, la Côle ou leurs affluents à se rapprocher de ses services pour identifier les actions et financements possibles.

www.pnr-perigord-limousin.fr  
info@pnrpl.com  
05 53 55 36 00

Restez informés ➔ [pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter](http://pnr-perigord-limousin.fr/#newsletter)

## Nouveau Mémo-tri !



Un nouveau mémo tri est disponible sur demande.

- **CONTENEURS CARTONS**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2025, chaque commune est équipée d'au moins un conteneur marron spécifiquement destiné à la collecte des cartons bruns ondulés.

- **LES BIODÉCHETS À COMPOSTER**

- **DES CONSIGNES SIMPLES**

Tous les emballages (plastique, métal, cartonnette) vont dans les conteneurs/bacs jaunes ! **Pas besoin de les laver, juste les vider.** Merci de ne pas imbriquer les emballages les uns dans les autres.

- **VIGILANCE NÉCESSAIRE**

Pour éviter les incidents au centre de tri : Les objets en plastiques, les déchets électroniques et les grosses pièces métalliques ne sont surtout pas à mettre aux bacs de tri !

Pour plus d'informations, contactez-nous au 05 55 12 12 87

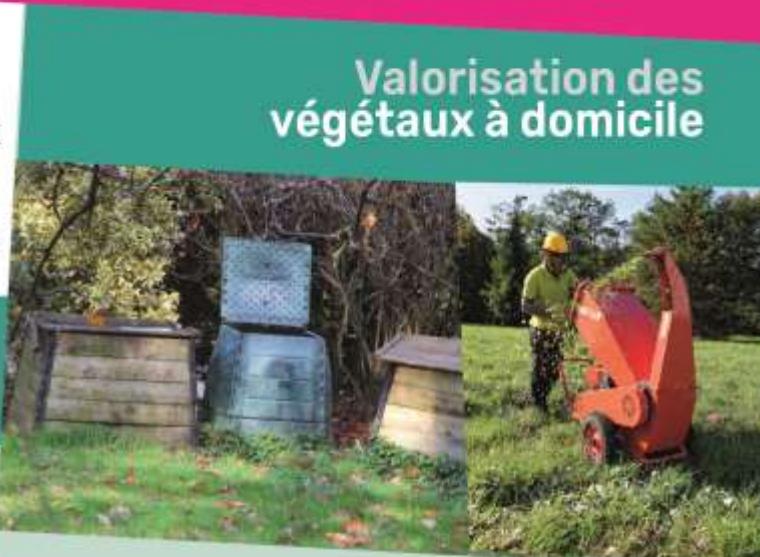
### Les aides proposées par le SYDED

> **FORMATIONS GRATUITES COMPOSTAGE & JARDINAGE AU NATUREL** d'1h30 à l'issue desquelles un **composteur de 340 l** et un **bioseau** sont offerts aux participants.

Prochaines formations  
**SAMEDI 20 JUIN 2026**  
 À RILHAC LASTOURS

Inscriptions obligatoires  
 auprès du Service Prévention au  
**05 55 12 62 32** ou  
[compostage@syded87.org](mailto:compostage@syded87.org)

> **VENTE DE MATÉRIEL À PRIX AIDÉ :**  
 vous avez la possibilité de commander un composteur et ses équipements via les services du **SYDED** qui prend en charge **50% du coût**. Tous les détails de cet accompagnement ainsi que le formulaire de commande en ligne sont disponibles site Internet du SYDED.



### Valorisation des végétaux à domicile

> **ACCOMPAGNEMENT AU BROYAGE** par des **aides à l'achat**, avec une aide plus appuyée pour l'achat mutualisé, **ou à la location de broyeurs**.

Retrouvez toutes les formalités et les dossiers de demande de subventions sur le site Internet du SYDED.



**EN SAVOIR PLUS**

<https://www.syded87.org/fr/commander-un-composteur>

**Eau, climat, agriculture et territoires :  
l'action concrète du SABV**

Les évolutions climatiques et hydrologiques de ces derniers mois rappellent combien la gestion de l'eau est devenue un enjeu majeur pour nos territoires. Variations rapides des débits, épisodes de sécheresse, fortes pluies, impacts sur les usages agricoles ou sur les milieux : autant de situations qui nécessitent une action collective et durable.



Le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne (SABV) agit dans la durée pour accompagner les communes et les acteurs du territoire face à ces évolutions. Ses interventions s'articulent autour de trois grands axes :

- Connaître et suivre la ressource : le SABV réalise des suivis scientifiques réguliers sur la qualité de l'eau, les débits, la biodiversité et les captages. Les résultats de ces suivis sont accessibles via la carte interactive du syndicat.
- Préserver et restaurer les milieux aquatiques : zones humides, forêts et rivières sont au cœur des stratégies d'adaptation. Ces écosystèmes jouent un rôle essentiel dans la régulation des écoulements, le soutien des débits et la préservation de la biodiversité. Le SABV travaille également sur la gestion raisonnée des étangs, qui peuvent, sous certaines conditions, contribuer à soutenir les étiages.
- Accompagner les usages : collectivités, agriculteurs, associations, habitants... tous sont associés pour favoriser un équilibre entre ressource en eau, activités humaines et qualité des milieux.



Ces derniers mois, de nombreux chantiers ont été menés sur tout le bassin :

- Sur la Briance, effacement de plans d'eau sans usage à Vicq-sur-Breuilh et Neuvic-Entier, restauration de prairies humides et aménagements agricoles à Saint-Genest-sur-Roselle et Saint-Méard.
- Sur la Vienne médiane, arrachage de plantes envahissantes et restauration de zones humides à Aixe-sur-Vienne et Nexon.
- Sur la Glane et la Gorre, suivis de qualité de l'eau et accompagnement des pratiques agricoles.
- Sur la Ligoure, remplacement d'un ouvrage routier à Saint-Germain-les-Belles pour rétablir la continuité écologique.
- À Saint-Junien, aménagements pour la circulation douce dans le cadre de la voie verte interterritoriale.
- À l'étang de la Pouge, organisation régulière de sorties de découverte pour mieux faire connaître les zones humides.



Ces interventions récentes ne sont qu'un aperçu des actions engagées chaque année dans les vallées du bassin, au plus près des besoins locaux.

Pour en savoir plus !

<https://www.syndicat-bassin-vienne.fr/communication/sentiers-dinterpretation/>

**38 avenue du Président Wilson – 87700 AIXE-SUR-VIENNE**

① 05 55 70 77 17

[contact@syndicat-bassin-vienne.fr](mailto:contact@syndicat-bassin-vienne.fr)

[www.syndicat-bassin-vienne.fr](http://www.syndicat-bassin-vienne.fr) – [www.ile-de-chaillac.fr](http://www.ile-de-chaillac.fr)

[www.aufildelaglane.fr](http://www.aufildelaglane.fr)



## AVIS AUX NOUVEAUX HABITANTS

Depuis de nombreuses années, la mairie offre à tous les nouveaux habitants un dossier d'accueil destiné à faciliter leur installation dans la Commune.

Celui-ci comprend le plan guide de la Commune, la liste de tous les numéros et adresses utiles, l'organisation du Conseil municipal et des services municipaux, de l'école, des différentes régies, etc. Il inclut également la liste de tous les commerçants, artisans et professionnels de la Commune ainsi que les coordonnées et une brève présentation des associations locales. Il comprend aussi des renseignements pratiques concernant, par exemple, l'inscription sur la liste électorale, le dépôt de permis de construire, etc. Autant de renseignements susceptibles d'éviter des pertes de temps en recherches inutiles.

**Si vous êtes nouvellement arrivés dans la Commune, nous vous invitons donc à vous présenter au secrétariat de mairie pour retirer gratuitement votre dossier d'accueil.**

## NAISSANCES

Malo, Jonas AIRAULT THOMAS le 17 juin à Limoges  
 Alizon, Nicole, Joëlle BARRET le 30 mars à Limoges  
 Noé BOUTEAUDOU le 5 août à Limoges  
 Lucas, Paul DEMAR LACAUD le 28 novembre à Limoges  
 Jade, Ambre LANGLOIS le 11 avril à Limoges  
 Julia LAVAUZELLE JACQUIN le 3 février à Limoges  
 Katalya MONCHAUX DLESK le 29 juin à Limoges  
 Apolline, Sarah QUIÉVREUX le 22 août à Limoges  
 Victoire, Maéva VALADE le 5 novembre à Limoges

## MARIAGES

Laurent, Alain, Michel LAGRIFFOUL et Marie-Ange DESPLOBINS le 13 septembre  
 Maixent, Henry ROSIER et Yseult, Marie, Annuciata, Bernard, Ana DE CLERCK le 21 août

## DÉCÈS

Daniel AUVERT le 3 octobre à Limoges  
 Marie, Thérèse BLOND veuve ROY le 3 mars à Aixe-sur-Vienne  
 Patrice BOUCHAREYCHAS le 15 septembre à Saint-Yrieix-la-Perche  
 Simonne, Marie BOYER veuve LAMARGOT le 15 septembre à Saint-Yrieix-la-Perche  
 Danielle BRUGEAUD épouse BUISSON le 7 octobre à Les Cars  
 Denise CARREAU veuve LASSERRE le 3 janvier à Flavignac  
 Jean-Louis DESBORDES le 27 juillet à Limoges  
 François GAYOT le 11 décembre à Limoges  
 Jean-Louis GRANET le 19 avril à Flavignac  
 Thierry KLEIN le 10 janvier à Flavignac  
 Colette LÉGER épouse SOURY le 26 février à Saint-Yrieix-la-Perche  
 Simone PEYNICHOUX veuve DUMONT le 25 août à Saint-Yrieix-la-Perche

## MAIRIE

**Mairie de Flavignac**  
**87230 Flavignac**  
**05 55 39 11 14**  
**mairie-flavignac@wanadoo.fr**  
**www.flavignac.fr**

### HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : 14h - 17h  
Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h  
Mercredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
Jeudi : 14h - 17h  
Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h  
Samedi : 9h - 12h

Le secrétariat est fermé tous les samedis suivant un Conseil municipal.

*Attention ces horaires sont susceptibles de modifications.  
Nous vous prions de bien vouloir nous en excuser.*

### PERMANENCE DU MAIRE

Christian DESROCHE :  
lundi après-midi et mercredi matin sur RDV.

### PERMANENCES DES ADJOINTS

Patrick PRECIGOUT :  
samedi matin sur RDV.

Claudine PRADIER :  
mercredi après-midi sur RDV.

Caroline DUPEYROUX :  
mercredi matin sur RVD.

### PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE

1<sup>er</sup> mardi du mois de 14h à 16h30 sur rendez-vous ou 05 55 09 80 73 en dehors de cette permanence.

## SERVICES

### Bureau de Poste

Du mardi au samedi de 9h30 à 12h30  
Sauf le vendredi de 9h30 à 12h  
Horaire pour la levée du courrier : 12h00

### Électricité

En cas de panne ou de problème liés au réseau électrique, contacter les services de ENEDIS au 09 726 750 87.

### Eau

En cas de fuite ou de problème liés à la distribution d'eau, contacter le Service des Eaux des 3 Rivières au 05 55 04 09 09.

### Téléphone

En cas de dérangement ou de problème liés au réseau de téléphone, contacter votre opérateur.

### Ordures ménagères

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la Communauté de communes Pays de Néon - Monts de Châlus au 05 55 78 67 94.

### Horaires des déchèteries

Mise à jour 07/04/2025 - SYDED

	<b>Châlus</b> Les Ganes (D901) Route d'Oradour 06 20 91 67 21	<b>Néon</b> Voie de contournement 06 20 91 21 45	<b>St-Martin-le-Vieux</b> ZA de « Bel Air » (D20) 05 55 31 02 11
Lundi	9h-11h45 14h-17h15	Fermée	9h-11h45 14h-17h15
Mardi	Fermée	9h-11h45 14h-17h15	Fermée
Mercredi	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15
Jeudi	Fermée	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15
Vendredi	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15
Samedi	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15	9h-11h45 14h-17h15

Pensez zéro déchet !

Retrouvez toutes les informations du SYDED

05 55 12 12 87

[www.syded87.org](http://www.syded87.org)

[contact@syded87.org](mailto:contact@syded87.org)